GUIDE D'INSTALLATION
KIT ORION

DIAG08MPF

diagral
by ADYX

SOMMAIRE

1 PRÉCAUTIONS 3

1.1 LEXIQUE DES MOTS TECHNIQUES 3
1.2 PRÉCONISATIONS D'EMPLOI 3

2 DESCRIPTION GÉNÉRALE 4

2.1 USAGE PRÉVU 4
2.2 COMPOSANTS INCLUS DANS L'EMBALLAGE 5
2.3 ACCESSOIRES (EN OPTION) 6
2.4 OUTILS POUR LE MONTAGE (NON COMPRIS DANS LE KIT) 6
2.5 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU MOTEUR 7
2.6 DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT DE L'OPÉRATEUR 7

3 INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR 8

3.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES 8
3.2 DESCRIPTION DE L'INSTALLATION (STANDARD) 9
3.3 PROCÉDURE DE MONTAGE 10

4 INSTALLATION DES ACCESSOIRES 16

4.1 INSTALLATION DU DISPOSITIF DE SIGNALISATION LUMINEUX 16
4.2 INSTALLATION DES PHOTOCELLULES 17
4.3 INSTALLATION DU SÉLECTEUR Á CLÉ (EN OPTION) 18

5 CONNEXIONS ÉLECTRIQUES 19

5.1 DESCRIPTION DES ARMOIRES ÉLECTRONIQUES 19
5.2 CÂBLAGE DE L'OPÉRATEUR 21
5.3 CÂBLAGE ÉLECTRIQUE DES MOTEURS 22
5.4 CÂBLAGE DES ACCESSOIRES 24
5.5 PROGRAMMATION RADIO 31
5.6 PROGRAMMATION DE LA CARTE 33
5.7 DÉTECTION D'UN OBSTACLE ÉLECTRONIQUE 35
5.8 PROGRAMMATION DE LA COURSE DU PORTAIL 35

6 MONTAGE DU CARTER 37

7 GARANTIE 38

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

1 PRÉCAUTIONS

1.1 LEXIQUE DES MOTS TECHNIQUES

OPÉRATEUR

Dans ce manuel, on appelle opérateur l'ensemble des dispositifs mécaniques et électroniques qui ouvrent et ferment le vantail du portail.

BRAS DE TRANSMISSION

On appelle bras de transmission l'ensemble des pièces mécaniques qui connectent l'opérateur au vantail du portail.

MODE PAS À PAS (MODE SEMI-AUTOMATIQUE)

Lorsque les vantaux du portail sont en position de fermeture, une commande envoyée par la télécommande ou par un générateur d'impulsions quelconque permet l'ouverture du portail. Une deuxième impulsion est nécessaire pour obtenir la fermeture du portail.

MODE AUTOMATIQUE

Lorsque les vantaux du portail sont en position de fermeture, une commande envoyée par la télécommande ou par un générateur d'impulsions quelconque, permet l'ouverture du portail. Le portail se refermera de lui-même, après le temps de pause programmé.

CYCLE

Temps durant lequel le portail s'ouvre et se ferme.

DÉVERROUILLAGE DE L'OPÉRATEUR

Opération à effectuer en cas de coupure de courant pour l'actionnement manuel du vantail du portail.

BLOCAGE DE L'OPÉRATEUR

Opération à effectuer pour rétablir la condition de travail de l'opérateur après le déverrouillage.

1.2 PRÉCONISATION D'EMPLOI

Le kit Orion est prévu pour être installé sur tout type de portail tel que décrit dans ses spécifications techniques et instructions d'installation pour constituer un produit motorisé et automatisé couvert par la Directive Machine 2006/42/EC . En conséquence il est interdit de mettre ce produit en service avant qu'il ne soit incorporé dans le produit final tel que prescrit dans ses spécifications techniques , en conformité avec les instructions d'installation et déclaré conforme aux dispositions mentionnées dans la Directive Machine 2006/42/EC .

Lire attentivement la notice d'installation avant de commencer le montage de la motorisation. Conserver la notice pour toute consultation future. Cette motorisation a été conçue pour l'utilisation indiquée sur la présente notice. Toute autre utilisation pourrait compromettre son efficacité et représenter une source de danger.

Prévoir une ligne d'alimentation secteur protégée par disjoncteur ou fusible 10A. Vérifier la présence d'un disjoncteur différentiel de 30 mA sur votre tableau électrique. Vérifier l'efficacité de l'installation de terre.

Diagral by ADYX décline toute responsabilité en cas d'utilisation impropre ou autre que celle pour laquelle la motorisation est destinée.

Diagral by ADYX décline toute responsabilité en cas de non respect des consignes de montage et de toutes les préconisations stipulées dans la notice.

Les dispositifs de sécurité (photo cellules, bord de sécurité) permettent de protéger des zones de danger contre tous risques mécaniques de mouvement de la motorisation.

Diagral by ADYX préconise l'installation de la signalisation lumineuse (lampe clignotante).

Utiliser exclusivement des pièces et composants d'origine Diagral by ADYX.

Diagral by ADYX décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement de la motorisa- tion dans le cas d'utilisation de composants d'une origine autre que Diagral by ADYX.

Ne pas procéder à des modifications ou réparation des composants de la motorisation. L'utilisateur doit s'abstenir de faire toute tentative de réparation pour remédier à un défaut.

Diagral by ADYX n'est pas responsable du non-respect des règles de l'art dans la construction des fermetures à motoriser, ni des déformations qui pourraient intervenir lors de l'utilisation.

Avant toute intervention sur l'installation, couper l'alimentation courant secteur (230 volts) et déconnecter la batterie (si présente).

Toutes interventions ou réparations qui ne sont pas prévues expressément dans la présente notice ne sont pas autorisées.

Pour obtenir des conseils lors de la pose de votre système ou avant tout retour de matériel,

contacter l'assistance technique Diagral au : **0 825 051 809**

depuis 1 poste fixe pour la France : 0,15 €/mn
pour les autres pays, se reporter au tarif en vigueur

2 DESCRIPTION GÉNÉRALE

2.1 USAGE PRÉVU

Le moteur permet d'automatiser des portails battants domestiques dont les vantaux atteignent une longueur de 2,5 m pour une ouverture maximum de 120°.
Elle est constituée par deux opérateurs électromécaniques alimentés à 24Vcc.
Le fonctionnement des opérateurs est géré par une centrale électronique de commande installée à l'intérieur d'un des deux opérateurs, conçue et construite pour commander l'actionnement de portails à un ou deux vantaux, avec une puissance maximum absorbée de 110W/120W pour chaque moteur.
Le système irréversible garantit le blocage mécanique du portail quand le moteur n'est pas en fonction.
Un déverrouillage manuel permet de manœuvrer le portail en cas de nécessité.

⚠ ***Le fonctionnement correct et les caractéristiques déclarées dans ces instructions ne peuvent être obtenus qu'avec des accessoires et des dispositifs de sécurité Diagral by ADYX.***

L'automatisme a été conçu et construit pour contrôler l'accès des véhicules.

Éviter toute autre utilisation différente.

2.2 COMPOSANTS INCLUS DANS L'EMBALLAGE

L'emballage est constitué par les dispositifs présents dans le schéma ; à son ouverture, vérifier immédiatement que le contenu correspond et vérifier le parfait état des dispositifs.

A Supports
- A1) Bras articulé
- A2) Patte de fixation du bras articulé
- A3) Patte de fixation de l'opérateur

B Opérateur avec centrale électronique de commande
- B1) Centrale électronique de commande

C Opérateur sans centrale électronique de commande

D Visserie et Carter
- D1) Carter inférieur
- D2) Visserie, guide-câbles et arrêts mécaniques
- D3) Clés de déverrouillage de l'opérateur et caches pour les vis de fixation du carter de protection.

E Accessoires fournis
- E1) Télécommande
- E2) Récepteur radio
- E3) Paire de photocellules
- E4) Dispositif lumineux de signalisation
- E5) Batterie de secours

F Manuel d'installation

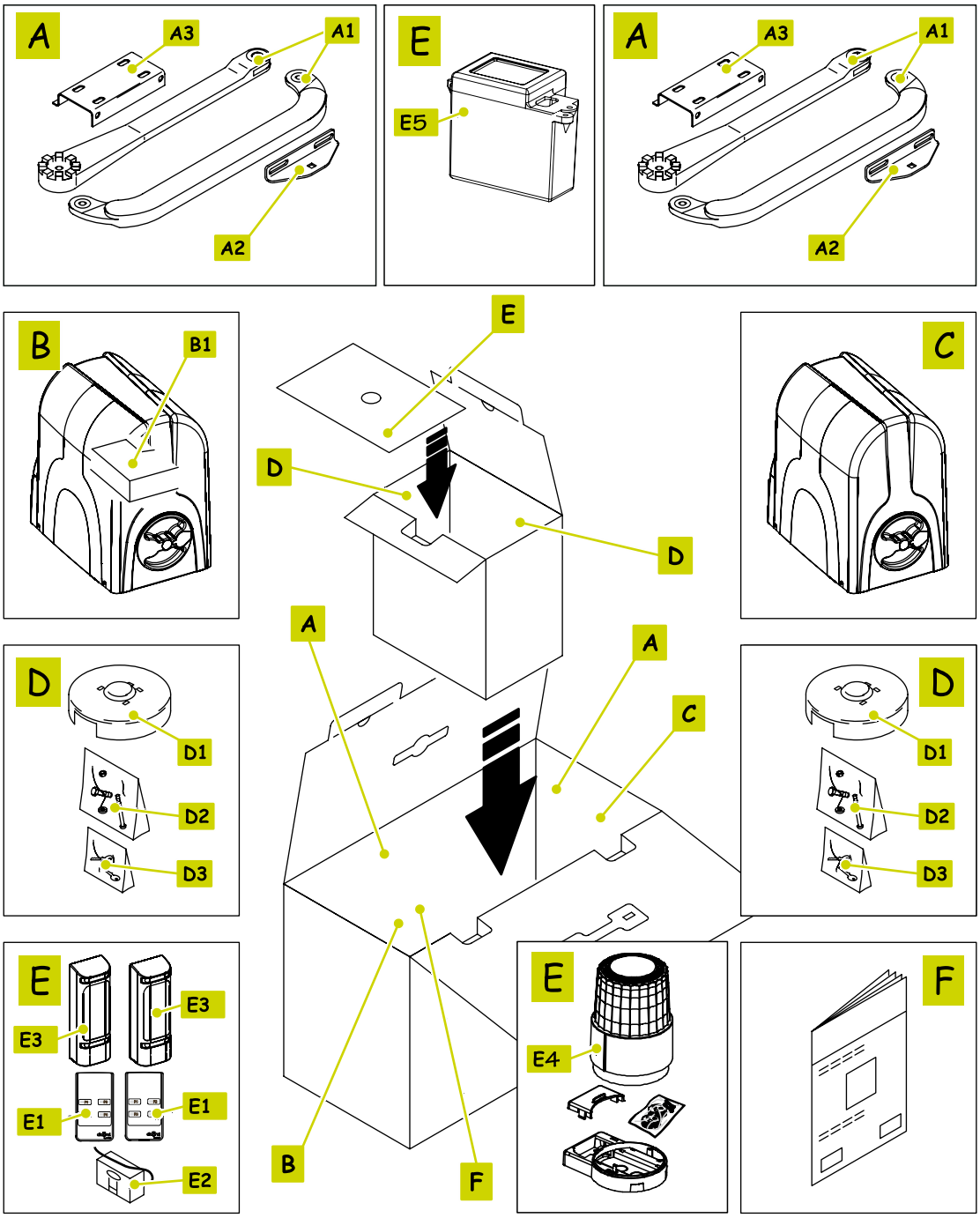

⚠ ***N.B: Le Kit ne comprend ni les vis ni les chevilles de fixation de l'opérateur au mur et au portail.***

2.3 ACCESSOIRES (en option)

A Sélecteur à clé

A1) Entretoise gommée

A2) Clés

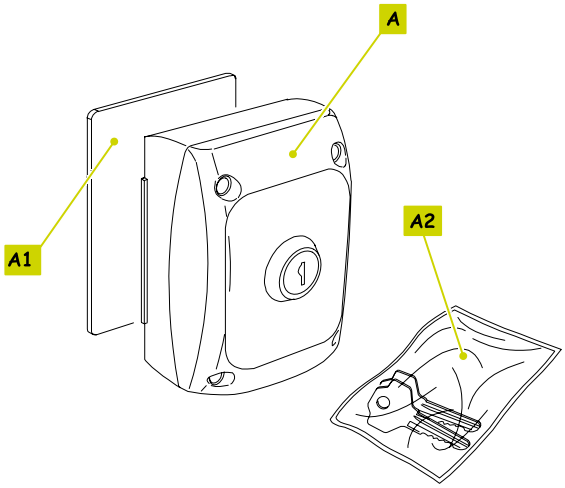

2.4 OUTILS POUR LE MONTAGE (NON COMPRIS DANS LE KIT)

A Niveau à bulle
B Perceuse
C Ciseau d'électricien
D Foret béton (voir paragraphe 3.3.4)
E Foret acier ø 6,75 mm
F Clé hexagonale (pour vis à six pans creux) 5
G Clé hexagonale (pour vis à six pans creux) 6
H Clé anglaise 13
I Clé anglaise 17
L Clé anglaise 19
M Taraud (mâle) M8
N Pince universelle
O Tournevis cruciforme
P Tournevis plat
Q Mètre ruban
R Crayon

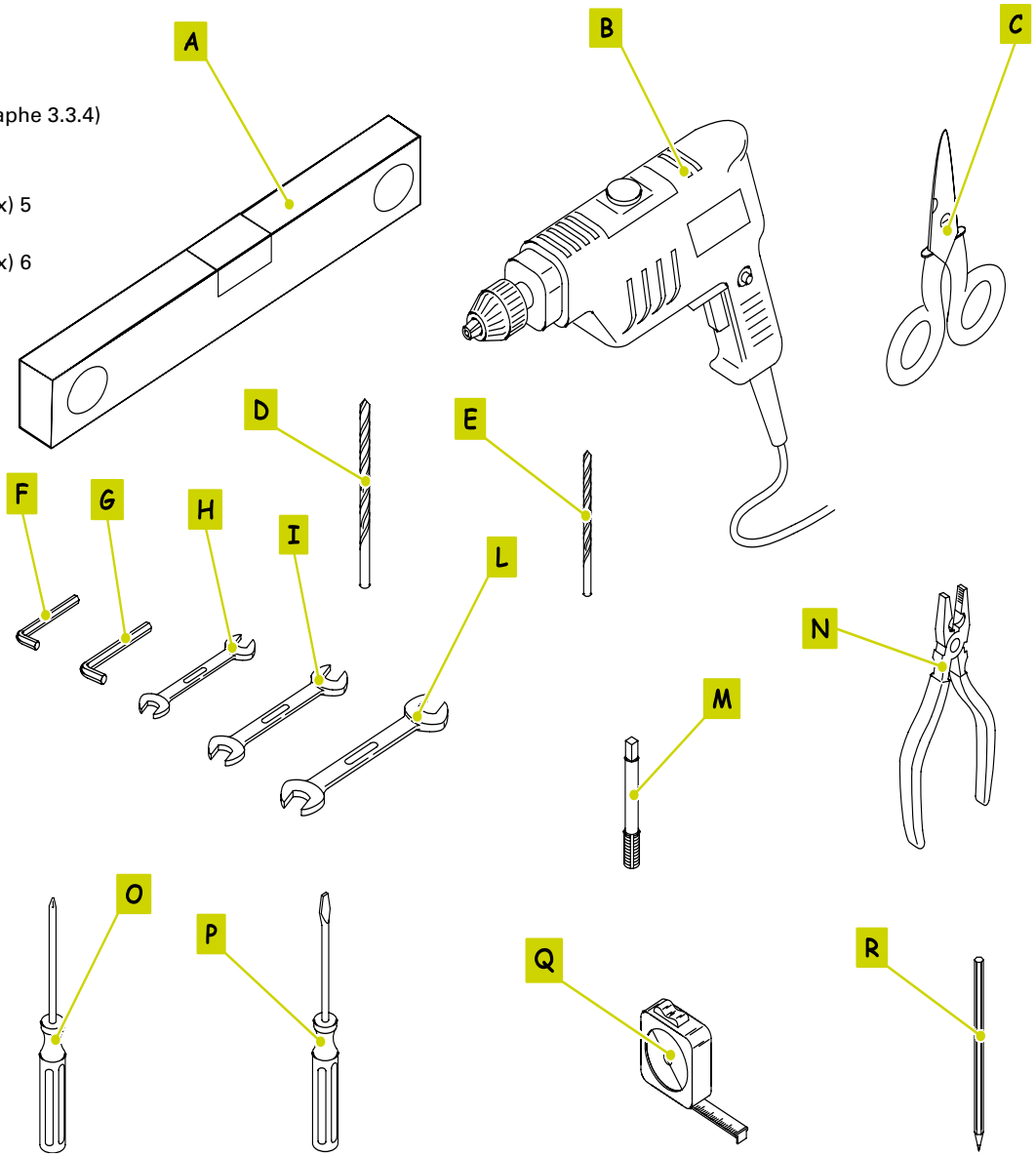

2.5 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU MOTEUR

Alimentation	230 V
Moteur électrique	24 Vdc
Puissance absorbée maxi (par opérateur)	120 W
Paire maxi	250 N/m
Vitesse maxi angulaire	13 °/sec
Longueur maxi vantail [a]	2 m
Poids maxi vantail	200 Kg
Fréquence d'utilisation à 20°C	80 cycles/jour
Cycles consécutifs à 20°C	30
Degré de protection	IP44
Température de fonctionnement	-20°C +55°C
Poids opérateur	7 Kg / 8,7 Kg
2,5 m avec électroserrure	

2.6 DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT DE L'OPÉRATEUR

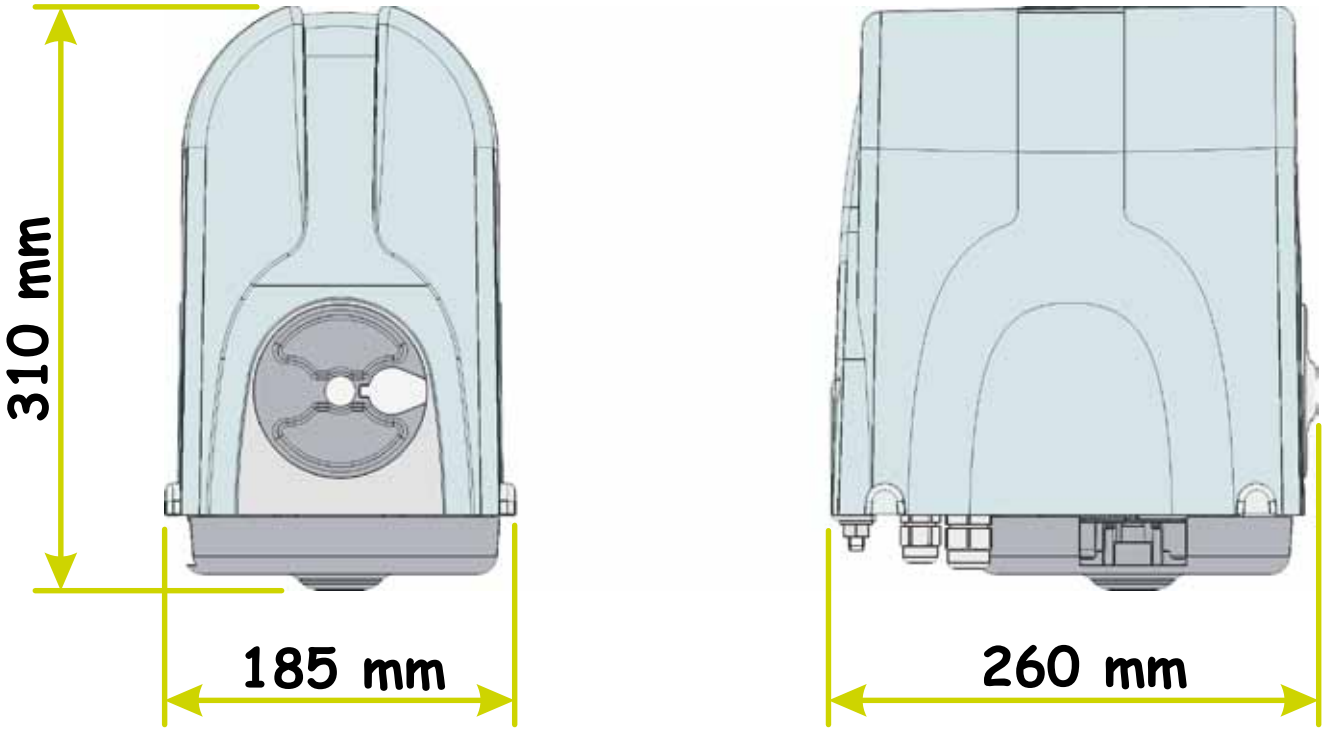

3 INSTALLATION DE L'OPÉRATEUR

3.1 VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

CONDITIONS ET EXIGENCES DU PORTAIL

Pour un bon fonctionnement du moteur, la structure du portail doit posséder les caractéristiques suivantes:
- Structure rigide et solide.
- Mouvement de rotation régulier et uniforme des vantaux, sans frottements.
- Barre transversale rigide en acier, pour positionner les opérateurs à un minimum de 85 millimètres du sol.

⚠ ***On recommande d'effectuer les ouvrages de maçonnerie nécessaires, le graissage, etc., avant le montage et la motorisation.***

A Opérateur avec centrale électronique de commande
B Opérateur sans centrale électronique de commande
C Lampe clignotante 24 Vcc
D Photocellule de l'émetteur
E Photocellule du récepteur
F Sélecteur à clé (en option)

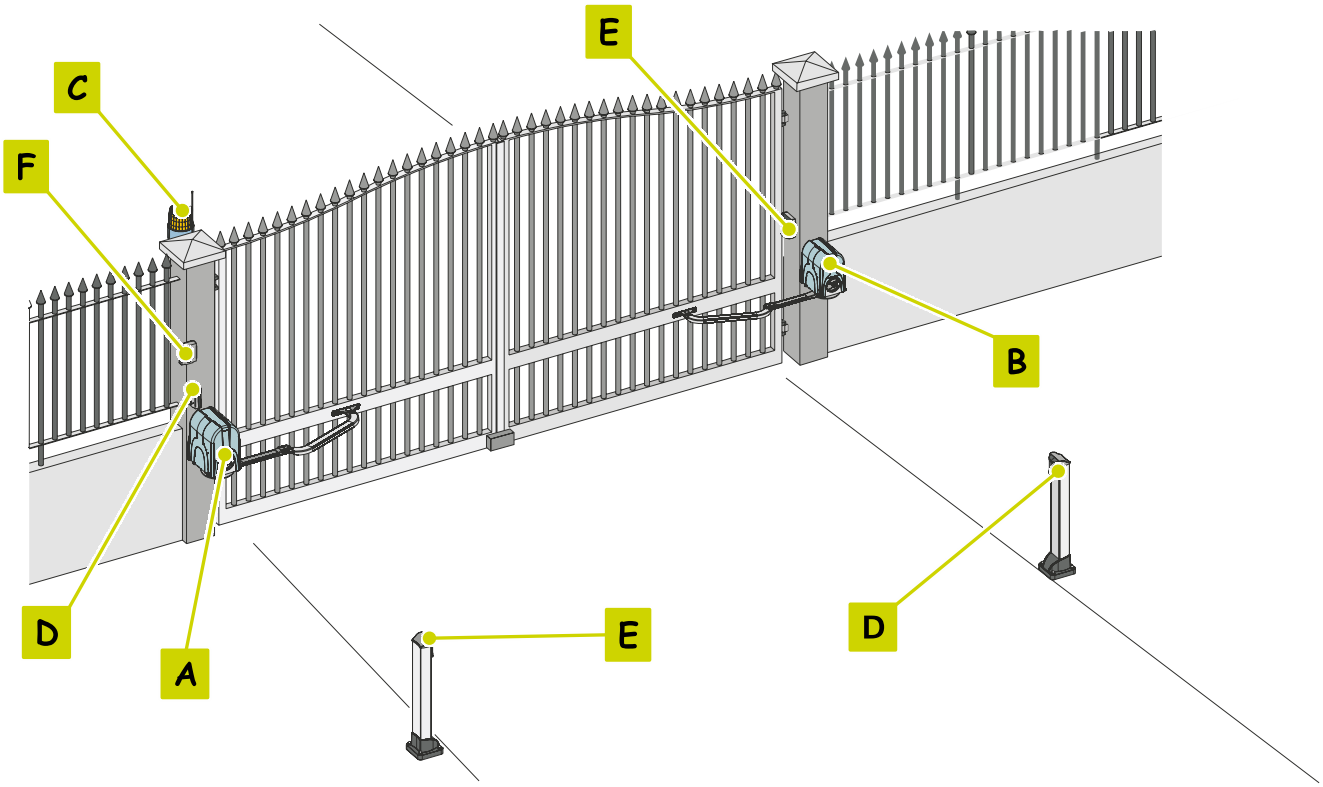

⚠ ***N.B: Éliminer obligatoirement la serrure du portail et/ou tout organe de blocage mécanique manuel.***

3.2 DESCRIPTION DE L'INSTALLATION (STANDARD)

Prévoir nécessairement un câble de 3 x 2,5 mm² protégé par un fusible ou un interrupteur automatique de 10 Ampères, pour amener la tension d'alimentation 230 V de l'habitation au portail.

3.2.1 DISPOSITIONS ÉLECTRIQUES

	TYPE	DIAMÈTRE (mm²)	QUANTITÉ
A	Câbles d'Alimentation	ø 2,5	3
B	Câbles Opérateur	ø 2,5	2
C	Câbles Clignotant	ø 1,5	2
D	Câbles Photocellules	ø 0,5	2
E	Câbles Photocellules	ø 0,5	2
F	Câbles Sélecteur à clé	ø 0,5	3
G*	Câbles Électroserrure	ø1	2
*	Obligatoire pour vantail d'une longueur supérieure à 2 mètres		

⚠ ***Déterminer la longueur des câbles électriques suivant le type de connexion, en prenant des mesures après l'installation des composants utilisés.***

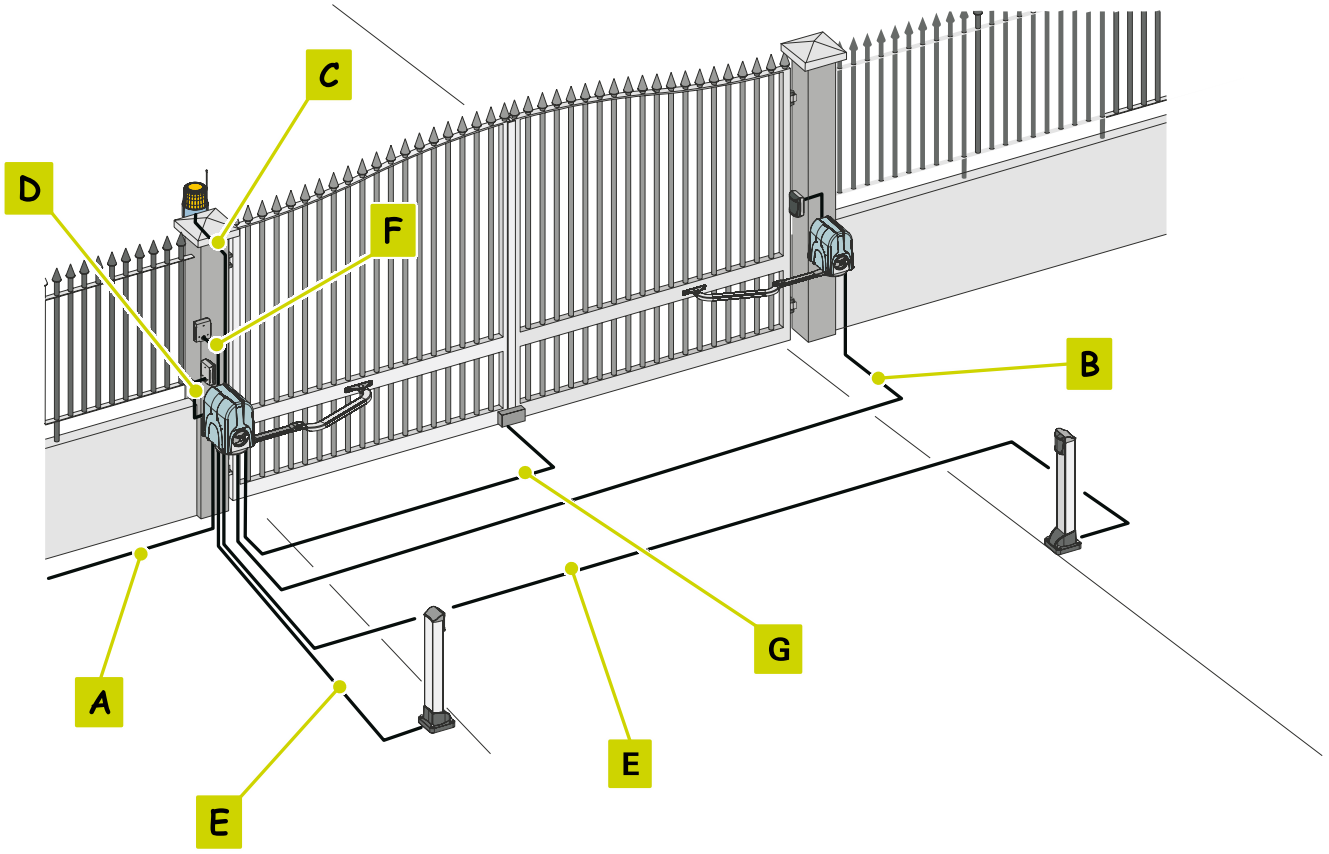

⚠ ***N.B.: Utiliser des gaines ICTA d'un diamètre de 20 mm pour la protection des câbles.***

3.2.2 VISSERIE NÉCESSAIRE (NON COMPRISE DANS LE KIT)

	APPLICATION	TYPE	QUANTITÉ
VIS (AVEC CHEVILLES ÉVENTUELLES)	Pattes de fixation des opérateurs	M8	8
CHEVILLES EN PLASTIQUE ET VIS CORRESPONDANTES	Fixation des photocellules	M5	4
	Fixation du bouton-poussoir à clé	M5	4
	Fixation du dispositif de signalisation lumineux	M5	2
VIS	Pattes de fixation des vantaux	M8	4

3.3 PROCÉDURE DE MONTAGE

Commencer par le côté gauche.
Suivre les étapes de montage suivant la séquence chronologique décrite dans ce manuel.
Ensuite, procéder de la même manière pour le côté droit.

3.3.1 INSTALLATION DES MOTEURS

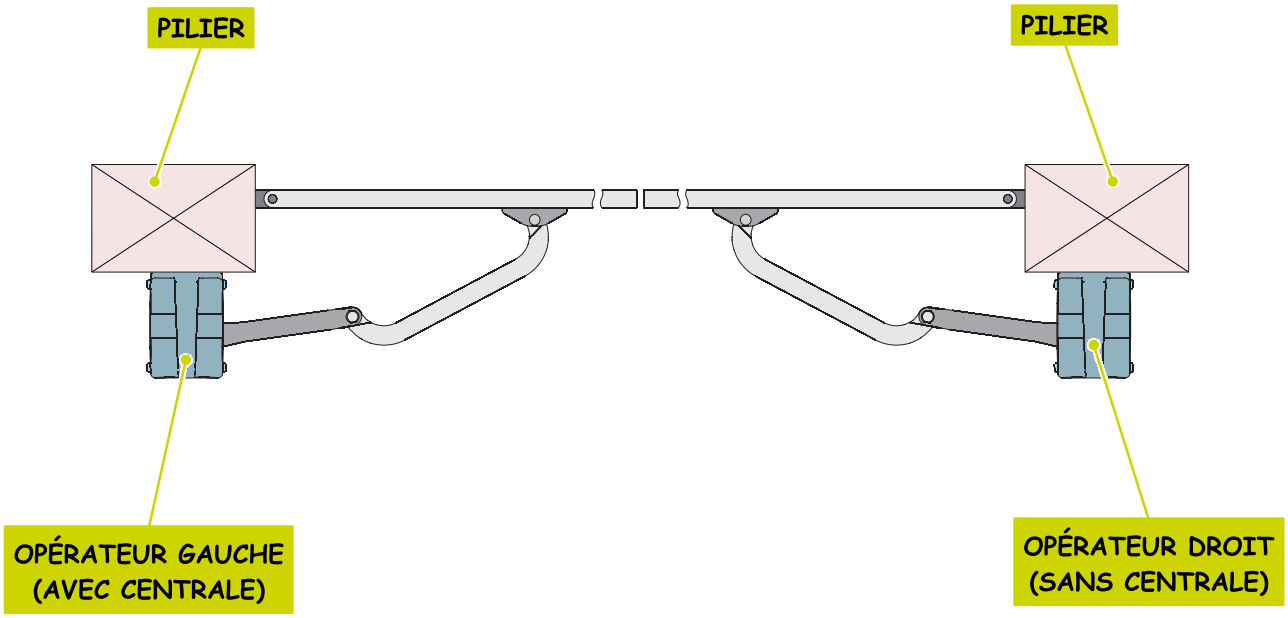

C	A	B
90°	20 ÷ 220 mm	125 ÷ 165 mm
120°	20 ÷ 50 mm	245 ÷ 275 mm

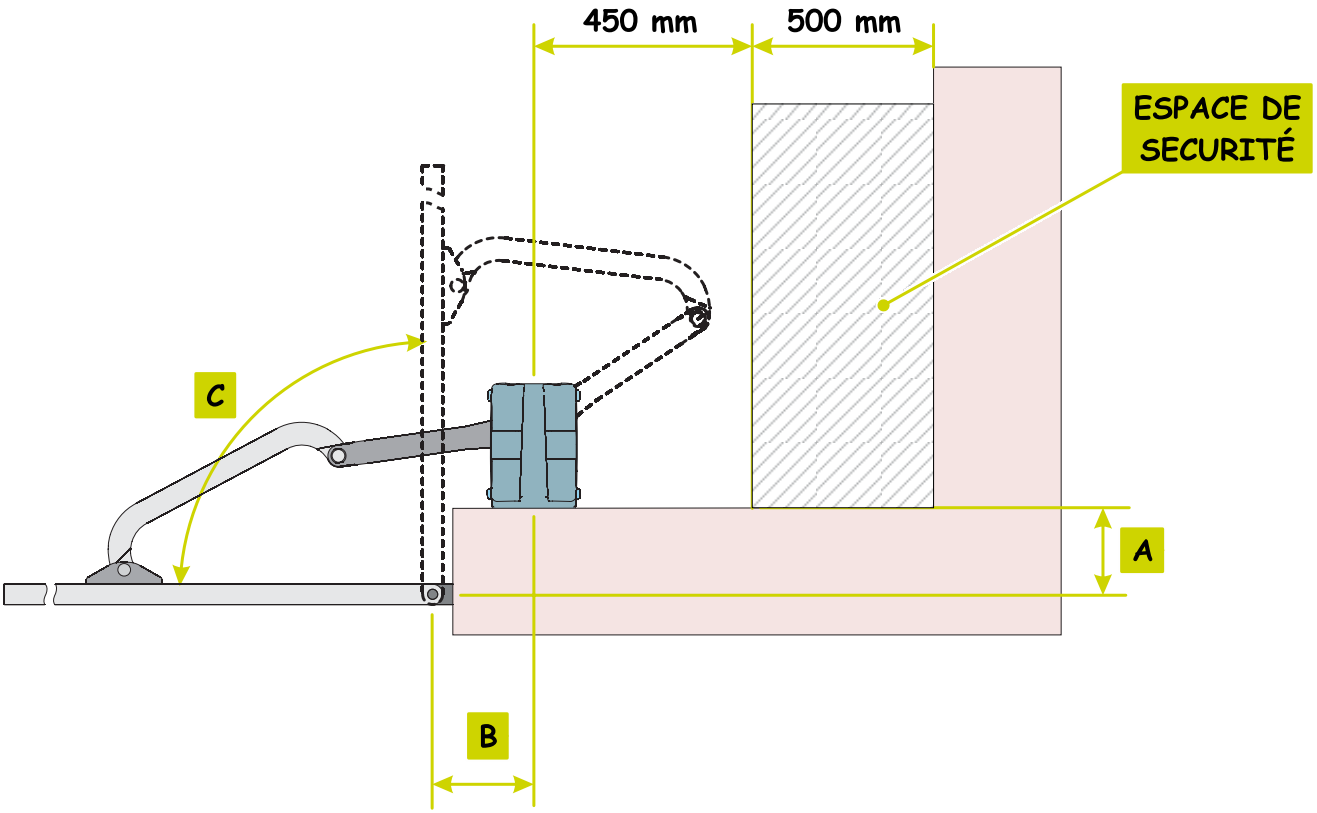

3.3.2 POSITIONNEMENT DE LA PATTE DE FIXATION DE L'OPÉRATEUR

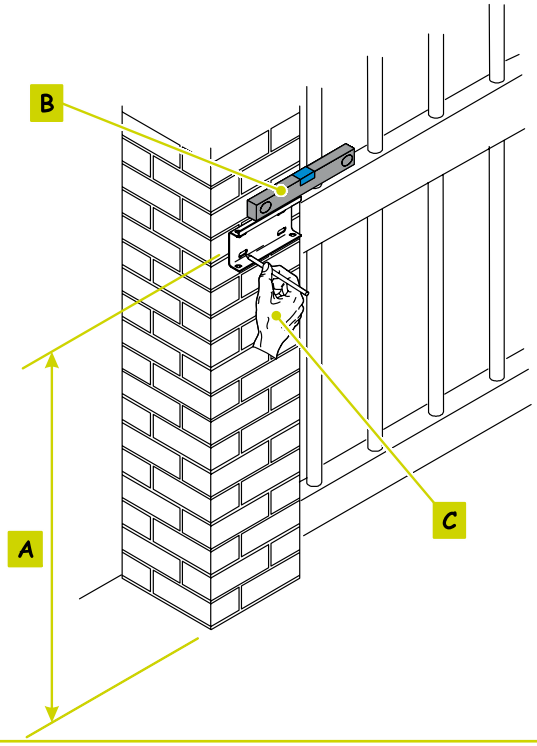

A Déterminer la dimension en tenant compte du fait que le bord inférieur de la patte de fixation de l'opérateur doit être aligné sur le bord supérieur de la patte fixée au portail, suivant le schéma ci-après.

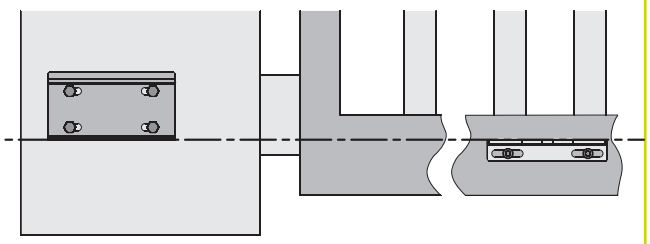

⚠ ***Toujours considérer une hauteur du sol non inférieure à 85 mm.***

B Vérifier l'horizontalité de la patte avec un niveau à bulle.
C Après avoir déterminé la position de la patte de fixation de l'opérateur, tracer les contours de la patte et l'axe des 4 trous.

3.3.3 DÉVERROUILLAGE DE L'OPÉRATEUR

Avant de procéder au montage de l'opérateur, déverrouiller le motoréducteur d'après le schéma.

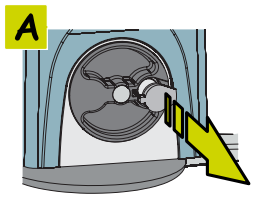

A Soulever le bouchon de protection de la serrure.

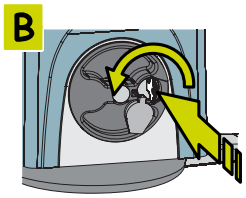

B Introduire la clé et la tourner en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt.

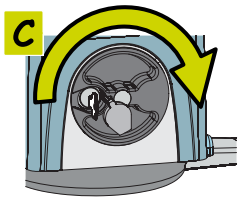

C Tourner la poignée de déverrouillage en sens horaire jusqu'à son arrêt.

3.3.4 MONTAGE DE LA PATTE DE FIXATION DE L'OPÉRATEUR

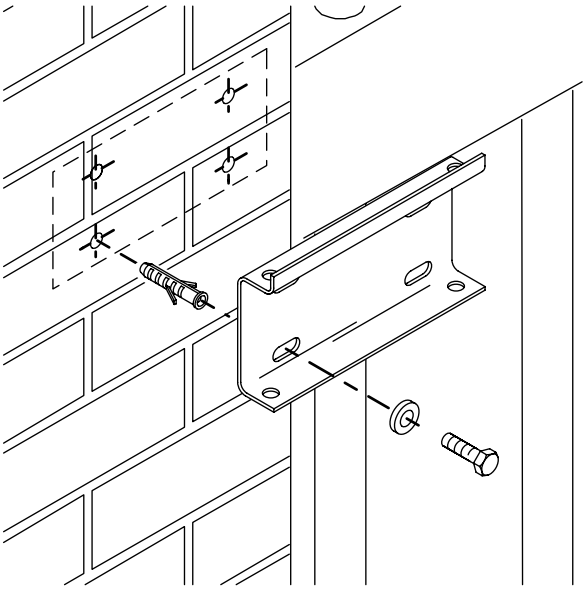

Réaliser les 4 trous dans la position déterminée précédemment. Suivant le type de pilier, procéder comme suit:

Pilier en acier: percer avec foret Ø 6,75mm, tarauder avec un taraud mâle M8 et fixer la patte avec 4 vis M8.

Pilier en maçonnerie: percer avec un foret indiqué pour les chevilles utilisées et fixer la patte avec 4 vis M8.

⚠ ***Fixer la patte de fixation de l'opérateur sur une surface très lisse. Pour les piliers en maçonnerie, on fournit une contreplaque à sceller, en accessoire.***

3.3.5 MONTAGE DE L'OPERATEUR

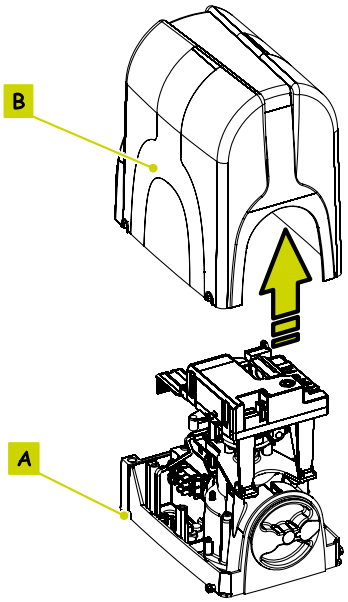

Desserrer les quatre vis A de blocage du carter supérieur B puis l'extraire.

Positionner l'opérateur C sur la patte D et le fixer à cette dernière avec les deux vis M8 x 100 E ainsi que les écrous et rondelles fournis.

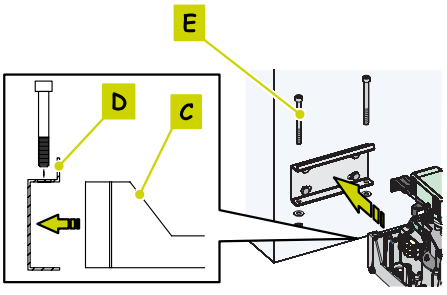

3.3.6 MONTAGE DU BRAS DE TRANSMISSION ET DE LA PATTE DE FIXATION CORRESPONDANTE

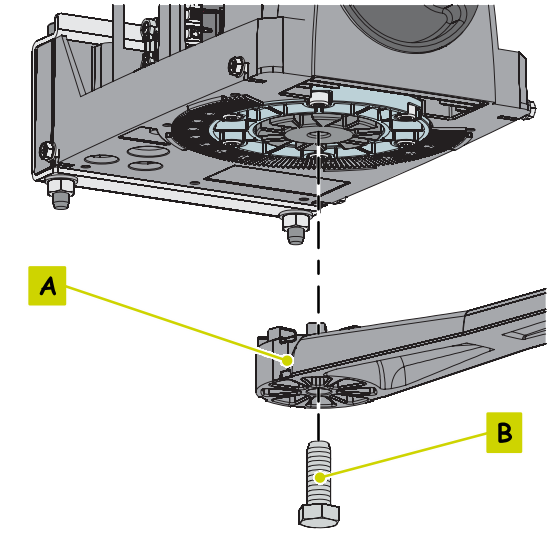

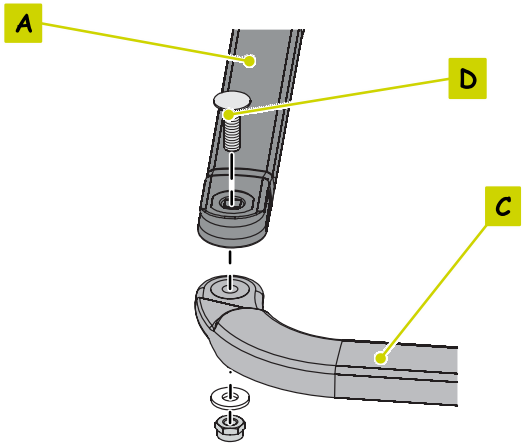

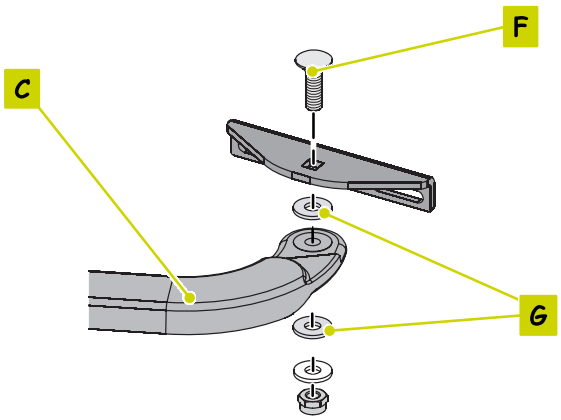

Fixer le bras de transmission droit A à l' opérateur avec la vis M12x35 B fournie, d'après le schéma.
Fixer le bras de transmission courbe C au bras de transmission droit A avec la vis à tête relevée M10x30 D ainsi que l'écrou et la rondelle fournis, d'après le schéma.

⚠ ***Pour un bon fonctionnement, serrer la vis de fixation puis la desserrer d'environ 1/2 tour pour permettre la rotation des bras sans frottements.***

Monter le bras de transmission courbe C avec la patte de fixation sur le vantail E avec la vis à tête relevée M10x30 F, l'écrou et la rondelle fournis, ainsi que les entretoises en plastique G, d'après le schéma.

⚠ ***Pour un bon fonctionnement, serrer la vis de fixation puis la desserrer d'environ 1/2 tour pour permettre la rotation des bras sans frottements.***

3.3.7 POSITIONNEMENT DE LA PATTE DU VANTAIL

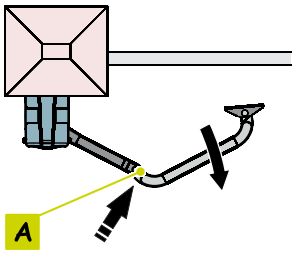

Aligner les bras qu'on vient d'assembler en poussant dans la zone centrale A jusqu'à leur arrêt, d'après le schéma.

⚠ ***Pour faciliter l'opération d'alignement sur le bras courbe, on a réalisé deux arrêts.***

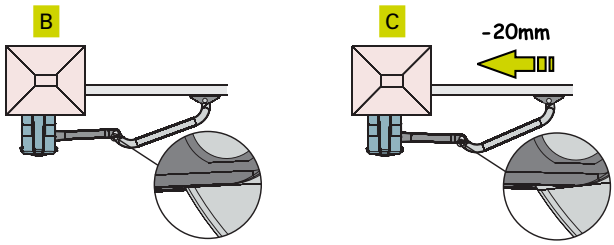

Poser la patte antérieure contre le vantail d'après le schéma B, puis la faire reculer d'environ 20 mm d'après le schéma C.

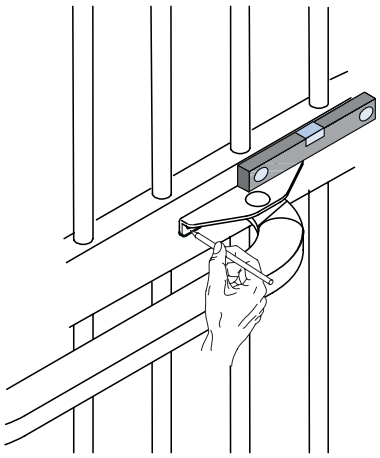

Tracer, au niveau de l'axe de renforcement, les contours et les 2 trous de la patte du vantail, en vérifiant avec un niveau à bulle l'horizontalité du tout.

3.3.8 FIXATION DE LA PATTE AU VANTAIL

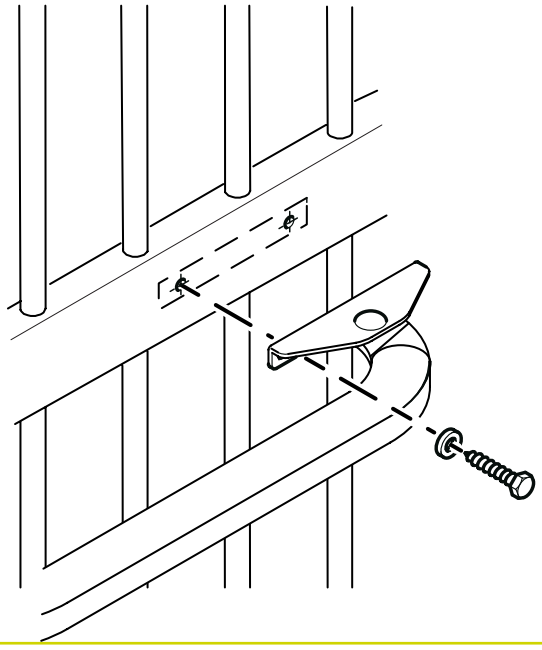

Réaliser les 2 trous dans la position déterminée avec un foret acier ø 6,75 mm, et tarauder avec un taraud mâle M8.
Fixer la patte du vantail sur la pièce de renforcement avec 2 vis M8 en suivant le tracé.

⚠ ***Actionner manuellement le vantail et vérifier qu'avec le vantail en position de fermeture les deux bras ne se heurtent pas.***

⚠ ***En présence de vantaux en bois, en aluminium ou en PVC, on conseille d'utiliser des tirants passants M8 avec des écrous et des rondelles adéquats. Si la structure du vantail l'exige, utiliser également des plaques de renforcement adéquates.***

3.3.9 POSITIONNEMENT DES ARRÊTS MÉCANIQUES

L'opérateur est fourni en série des arrêts mécaniques en ouverture et en fermeture pour faciliter les opérations d'installation, dans la mesure où cela évite de devoir réaliser les butées mécaniques. Les arrêts mécaniques sont fixés dans la partie inférieure de l'opérateur, accouplés à un secteur denté. Pour monter correctement les arrêts, procéder comme suit.
Amener manuellement le vantail en position de fermeture.

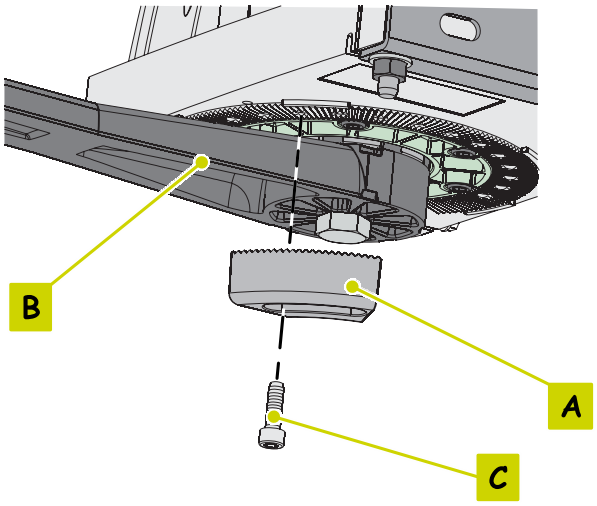

Approcher le plus possible l'arrêt mécanique A du bras droit B puis le bloquer avec les deux vis de fixation M6x20 C.

Vérifier que le secteur denté est correctement accouplé.

Amener manuellement le vantail en position d'ouverture et positionner le deuxième arrêt comme on l'indique ci-dessus.

⚠ ***N'utiliser l'arrêt mécanique en fermeture qu'en l'absence d'un arrêt mécanique du vantail en fermeture.***

⚠ ***L'arrêt mécanique en fermeture ne garantit pas le blocage du vantail en cas de défoncement.***

3.3.10 BLOCAGE DE L'OPÉRATEUR

Au terme du montage, rétablir le blocage du motoréducteur d'après le schéma.

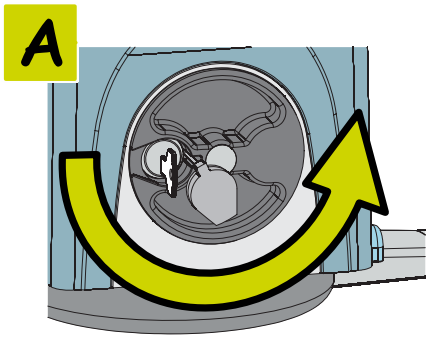

A Tourner la poignée de déverrouillage en sens inverse horaire jusqu'à son arrêt.

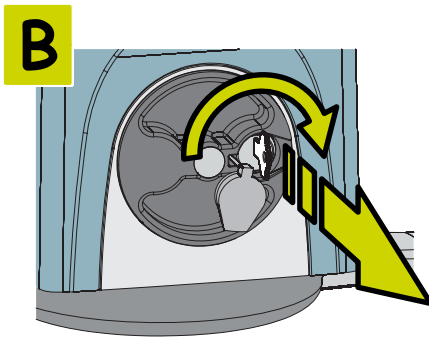

B Tourner la clé en sens horaire jusqu'à l'arrêt, puis l'extraire.

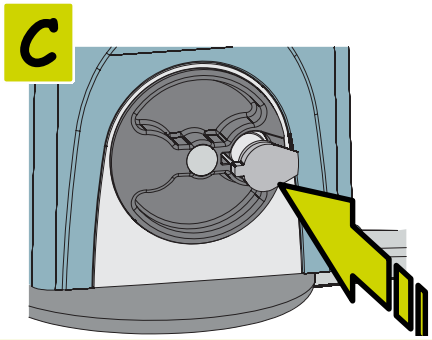

C Fermer le bouchon de protection

4 INSTALLATION DES ACCESSOIRES

4.1 INSTALLATION DU DISPOSITIF DE SIGNALISATION LUMINEUX

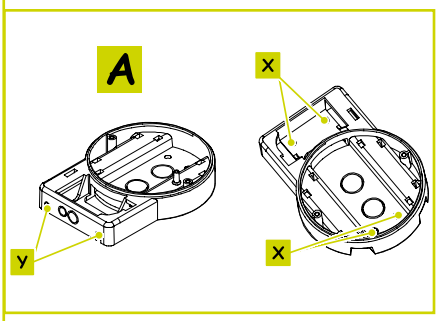

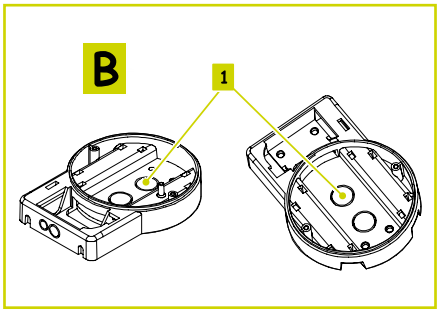

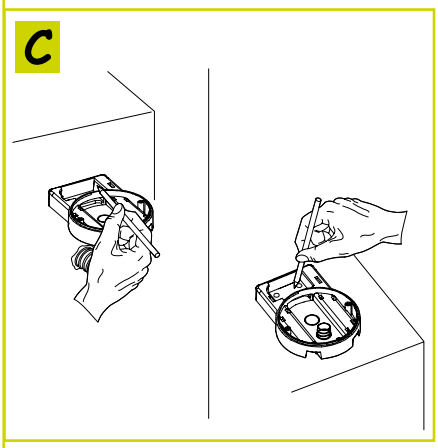

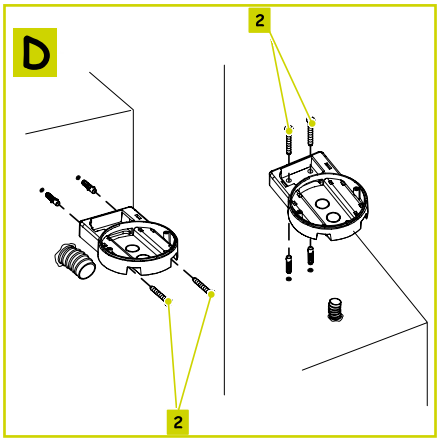

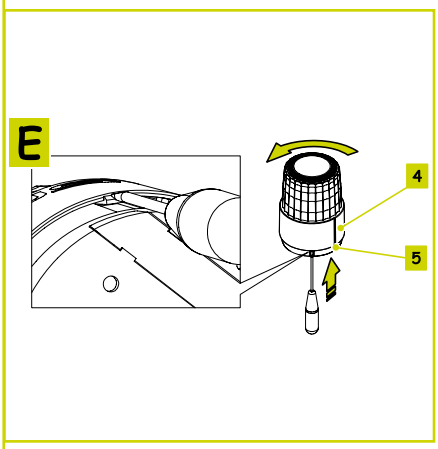

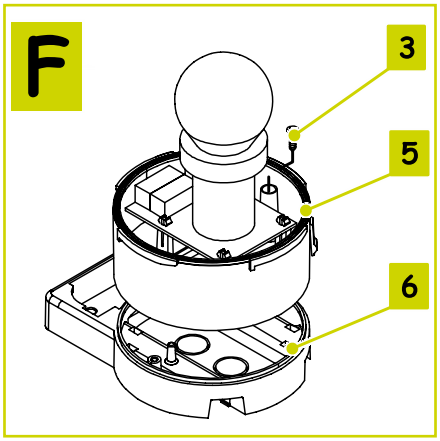

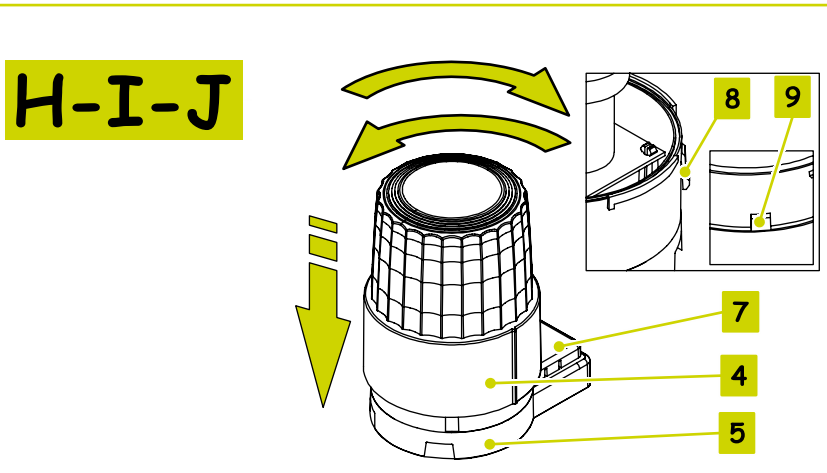

A Choisir une position du dispositif de signalisation lumineux à proximité du portail et facilement visible; on peut le fixer sur une surface horizontale en utilisant les trous de fixation **X**, ainsi que sur une surface verticale en réalisant deux trous aux points **Y** avec une perceuse.

B Avec un tournevis, casser sur le fond de la lampe clignotante, le bouchon **1** pour le passage des câbles.

C Tracer les points de perçage en se servant du support comme référence et de manière à ce que le trou sur le fond corresponde à la sortie des câbles.

D Réaliser les trous dans la position déterminée avec un foret béton de 5 mm et introduire les chevilles de 5 mm.

E Fixer le support avec les vis **2**.

F Démonter la calotte **4** de la base de la calotte **5** avec un tournevis d'après le schéma et tourner simultanément la calotte **4** en sens inverse horaire.

G Fixer la base de la calotte **5** au support clignotant **6** avec les deux vis fournies **3**.

H Positionner le support de l'antenne **7**.

I Positionner la calotte **4** sur la base de la calotte **5** et la tourner légèrement en sens inverse horaire jusqu'à ce qu'elle pénètre dans son logement. Ensuite, la tourner en sens horaire jusqu'à son blocage complet.

⚠ ***Sur la base de la calotte se trouve une languette de blocage 8 qui doit s'accoupler à l'encastrement 9 réalisé sur la calotte 4.***

J Pour la connexion électrique, voir le paragraphe 5.4.2.

4.2 INSTALLATION DES PHOTOCELLULES

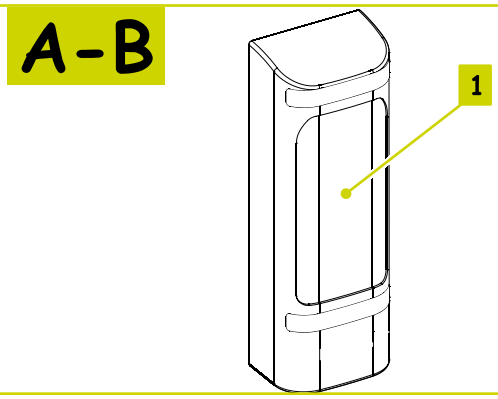

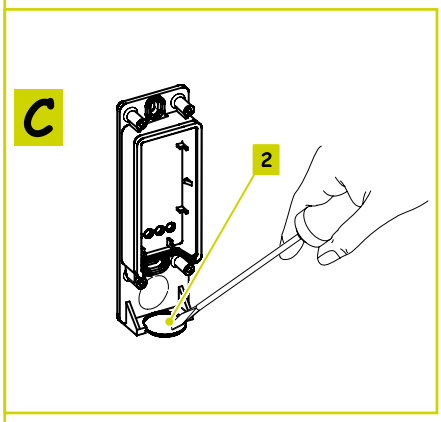

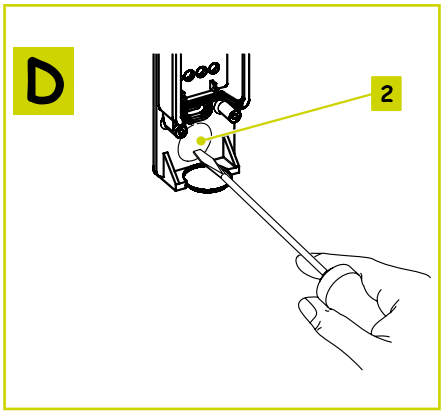

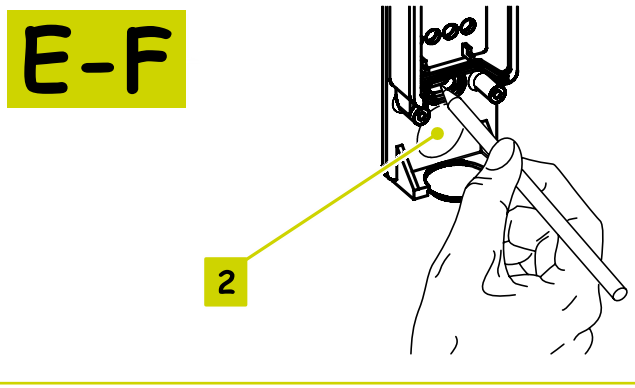

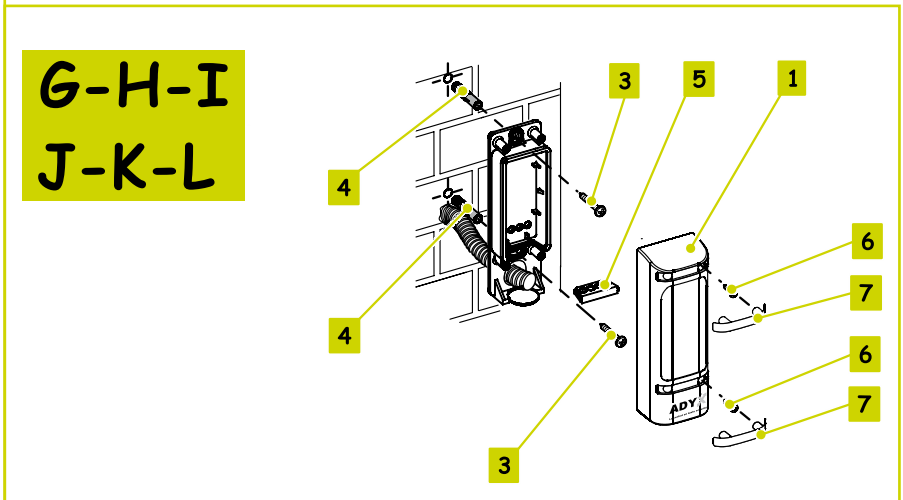

A Choisir la position des deux éléments qui composent la photocellule (TX et RX) en respectant les prescriptions suivantes:
- Les placer à une hauteur de 40-60 cm du sol, sur les côtés de la zone à protéger, du côté extérieur (vers la voie publique) et le plus près possible du bord du portail, c'est-à-dire pas au-delà de 15 cm.
- Diriger l'émetteur TX vers le récepteur RX en veillant à les aligner.
- Une gaine doit être présente aux deux points prévus pour le passage des câbles.

B Enlever le couvercle antérieur **1** .

C Avec un tournevis, casser sur le fond de la boîte le bouchon de passage des câbles **2**.

D Positionner la photocellule sur le point d'arrivée de la gaine de passage des câbles; en veillant à ce que le trou sur le fond **2** corresponde à la sortie des câbles du mur.

E Tracer les points de perçage en se servant du fond comme référence.

F Percer avec un foret béton Ø 5mm et introduire les chevilles de 5 mm.

G Fixer la photocellule avec les vis **3** et les chevilles **4** (non fournies).

H Positionner le guide-câbles **5**.

I Pour la connexion électrique, voir le paragraphe 5.4.3.

J Remonter le couvercle antérieur **1** et le fixer avec les vis **6**.

K Monter les bouchons **7**.

L Répéter les opérations ci-dessus pour la photocellule du côté opposé.

4.3 INSTALLATION DU SÉLECTEUR Á CLÉ (EN OPTION)

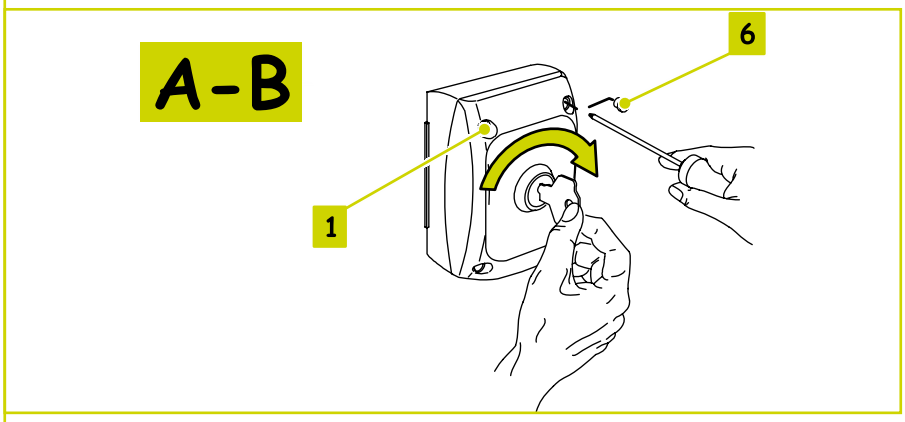

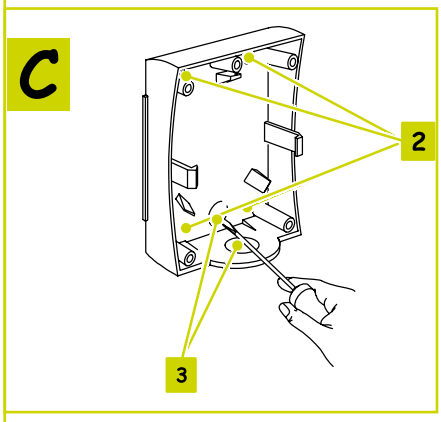

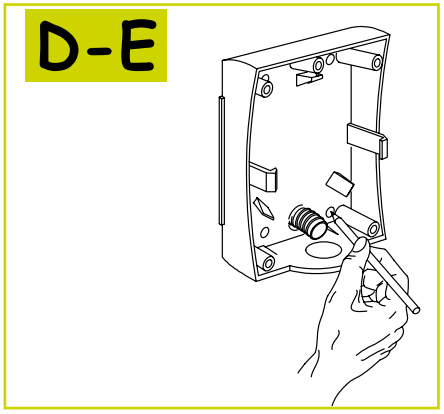

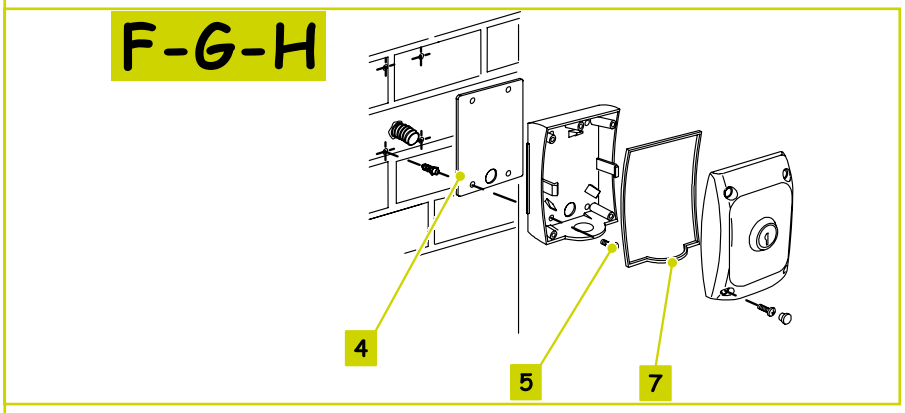

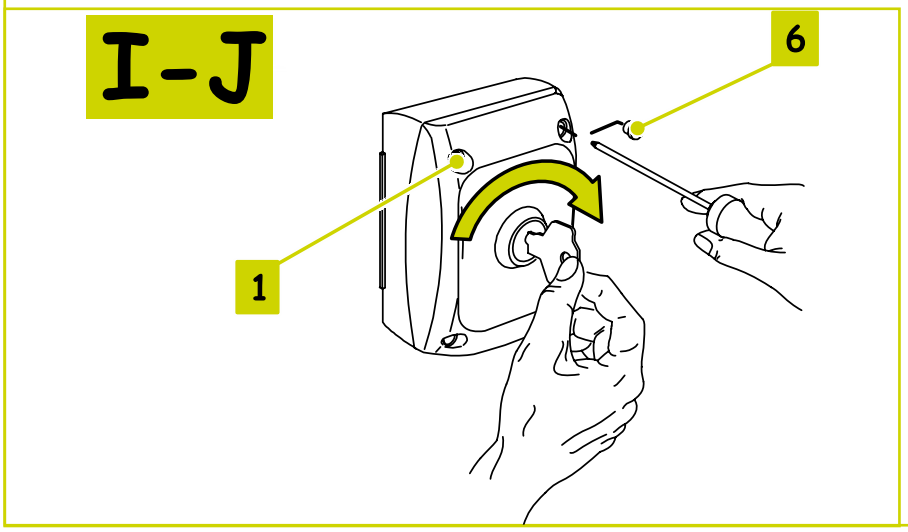

A Choisir une position du sélecteur à l'extérieur, à côté du portail, à une hauteur d'environ 80 cm, pour que des personnes de différentes tailles puissent l'utiliser.

B Pour séparer la boîte du couvercle, enlever les bouchons 6, dévisser les vis 1 et tirer légèrement en tournant la clé en sens horaire.

C Avec un tournevis, casser sur le fond de la boîte, les bouchons de fixation 2 et le trou de passage des câbles 3.

D Tracer les points de perçage en se servant de la boîte comme référence de manière à ce que le trou sur le fond corresponde à la sortie des câbles.

E Percer avec un foret béton Ø 5mm et introduire les chevilles de 5 mm.

F Positionner l'entretoise 4 entre le mur et la boîte et la fixer avec les vis 5.

G Pour la connexion électrique, voir le paragraphe 5.4.1.

H Vérifier la présence du joint 7 entre le couvercle et la boîte.

I Pour placer le couvercle sur la boîte, tourner la clé en sens horaire, et, après la mise en place, ramener la clé au centre.

J Serrer les vis 1 et remonter les bouchons 6.

5 CONNEXIONS ÉLECTRIQUES

⚠ *Pour la disposition des câbles électriques du clignotant, des photocellules et du sélecteur à clé, voir le paragraphe 3.2.*

5.1 DESCRIPTION DES BOÎTIERS ÉLECTRONIQUES

5.1.1 PRÉSENTATION DE LA CARTE

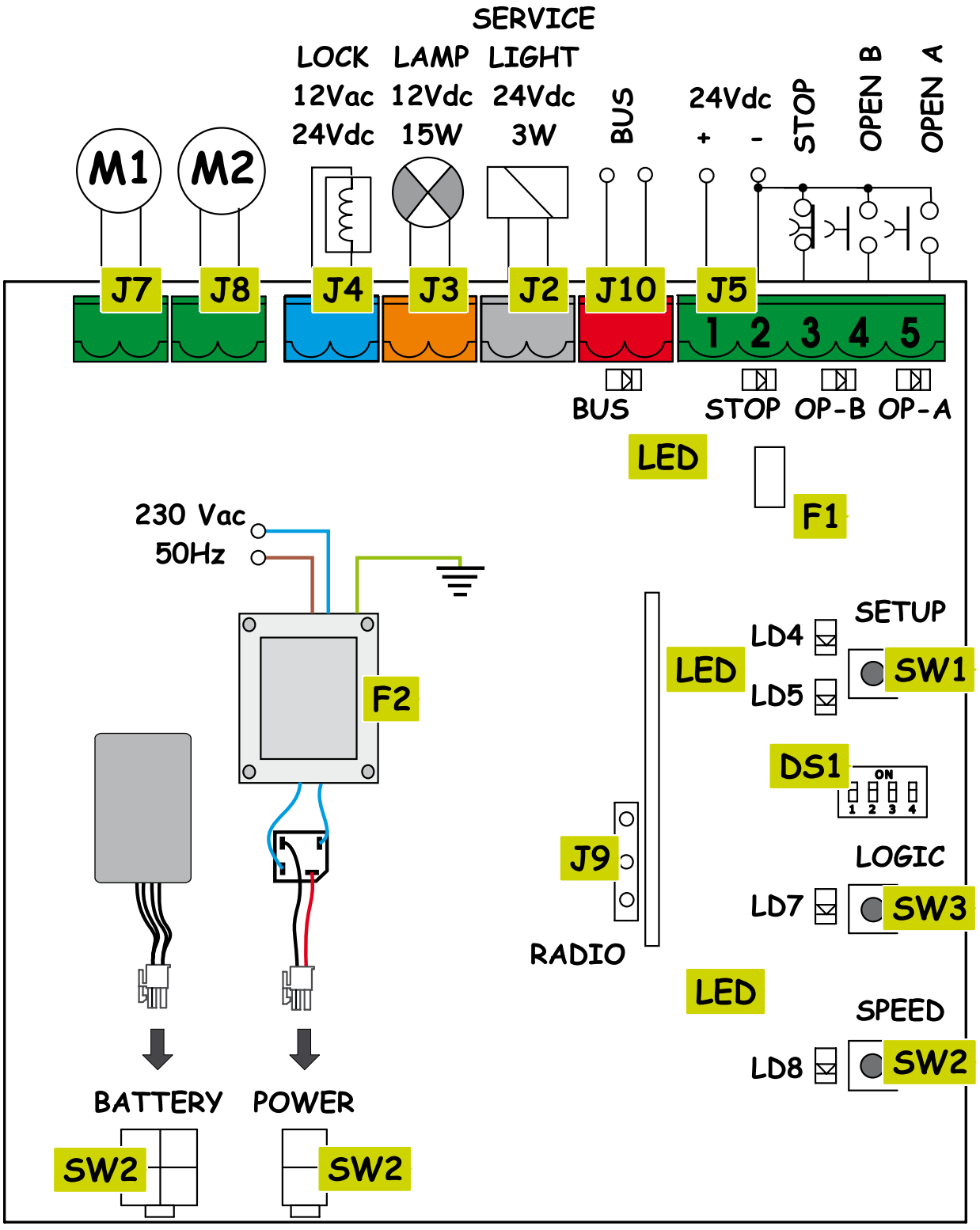

	DESCRIPTION DES COMPOSANTS
J1	Connecteur ALIMENTATION
J2	Bornier de commande de la LUMIÈRE DE SERVICE
J3	Bornier du Clignotant
J4	Bornier de l'électroserrure
J5	Bornier des Commandes
J7	Bornier du MOTEUR 1
J8	Bornier du MOTEUR 2
J9	Embrayage rapide du MODULE DE FRÉQUENCE
J10	Bornier du BUS
J11	Connecteur des BATTERIES
SW1	Bouton-poussoir SETUP
SW2	Bouton-poussoir SPEED
SW3	Bouton-poussoir LOGIC
DS1	Dip-switche de programmation
F1	Fusible de protection des accessoires
F2	Fusible de protection du transformateur et des moteurs
LED	LEDs de signalisation

⚠ ***On entend par vantail 1 le vantail qui s'actionne le premier en ouverture..***

⚠ ***La commande "lumière de service" est active durant tout le mouvement en ouverture ou fermeture du portail et pendant les 90 secondes successives.***

DESCRIPTION DES BORNIERS			
Borne et/ou Bornier		**Description**	**Dispositif connecté**
1	J5	+24V	Alimentation des accessoires
2		GND	Négatif
3		STOP	Dispositif avec contact N.F. provoquant le blocage de l'automatisme
4		OPEN B	Dispositif avec contact N.O. pour l'ouverture du vantail 1 uniquement
5		OPEN A	Dispositif avec contact N.O. pour l'ouverture des deux vantaux
J10 (Borne ROUGE)		BUS	Dispositifs de sécurité avec technologie BUS
J2 (Borne GRISE)		SERVICE LIGHT	Sortie de la commande "Lumière de service" (connecter une bobine relay à 24Vcc-100mA maxi)
J3 (Borne ORANGE)		LAMP	Lampe clignotante (24Vcc - 15W)
J4 (Borne BLEU CLAIR)		LOCK	Serrure électrique 12Vca ou 24Vcc (à installer sur le vantail 1)
J7		MOT1	Moteur 1 (vantail 1)
J8		MOT2	Moteur 2 (vantail 2)

⚠ ***Si l'on n'utilise aucun dispositif de STOP, ponter cette entrée (connecter un câble életrtrique entre 2 et 3).***

⚠ ***Si vous ne faite pas ce pont la motorisation ne marchera pas.***

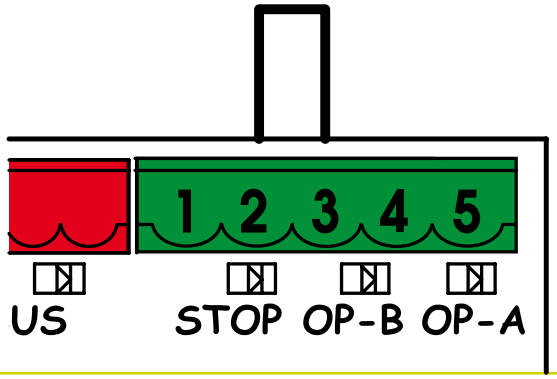

5.1.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tension d'alimentation	230Vac (+6% -10%) - 50Hz
Puissance absorbée	10W
Courant maxi accessoires (+24V)	250 mA
Courant maxi accessoires BUS	400 mA
Température de fonctionnement	-20°C ÷ +55°C
Fusibles de protection	F1 = autorégénérateur; F2 = T2A-250V
Logiques de fonctionnement	A, E, AP, EP, A1, B, C
Temps de travail (délai d'attente)	5 minute (maximum)
Temps de pause	Variable en fonction de l'apprentissage (10 min. maxi)
Vitesse	Grande 13°/sec ou Faible 10°/sec
Nombre maxi de canaux radio mémorisables	250

5.2 CÂBLAGE DE L'OPÉRATEUR

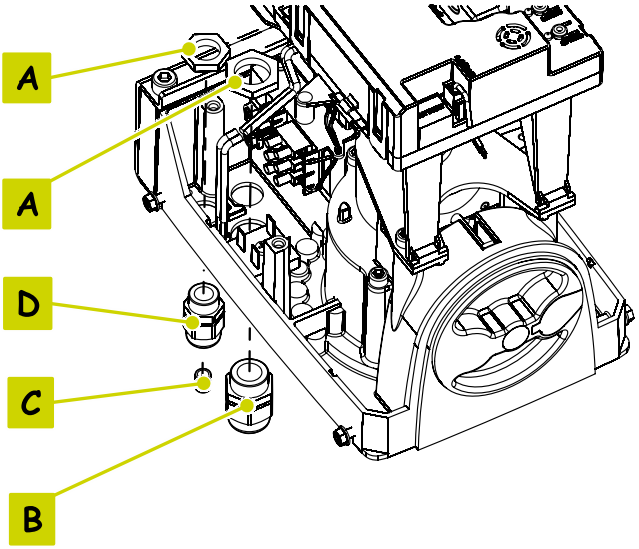

Monter les trois serre-câbles fournis avec les écrous de fixation A dans la partie inférieure de l'opérateur.
Pour introduire les trois câbles de connexion de l'opérateur (phase, neutre, terre) à l'intérieur du serre-câble B (le plus grand) et fermer avec les bouchons C fournis les deux autres serre-câbles D (s'ils ne sont pas utilisés).

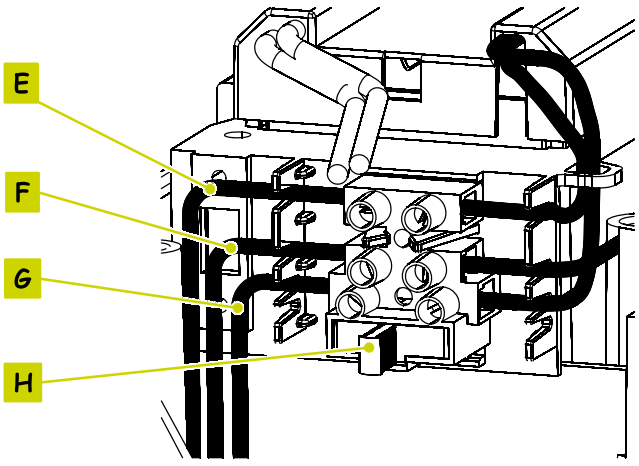

Connecter les trois câbles d'alimentation au bornier de l'opérateur, d'après le schéma, en tenant compte du fait que:
E: Câble neutre
F: Câble terre
G: Câble phase
H: Fusible de protection

⚠ ***Si nécessaire, remplacer le fusible de protection par un fusible ayant les caractéristiques suivantes: 5x20 T2A 450V***

5.3 CÂBLAGE ÉLECTRIQUE DES MOTEURS

1er CAS : LE VANTAIL DE GAUCHE S'OUVRE LE PREMIER VERS L'INTÉRIEUR

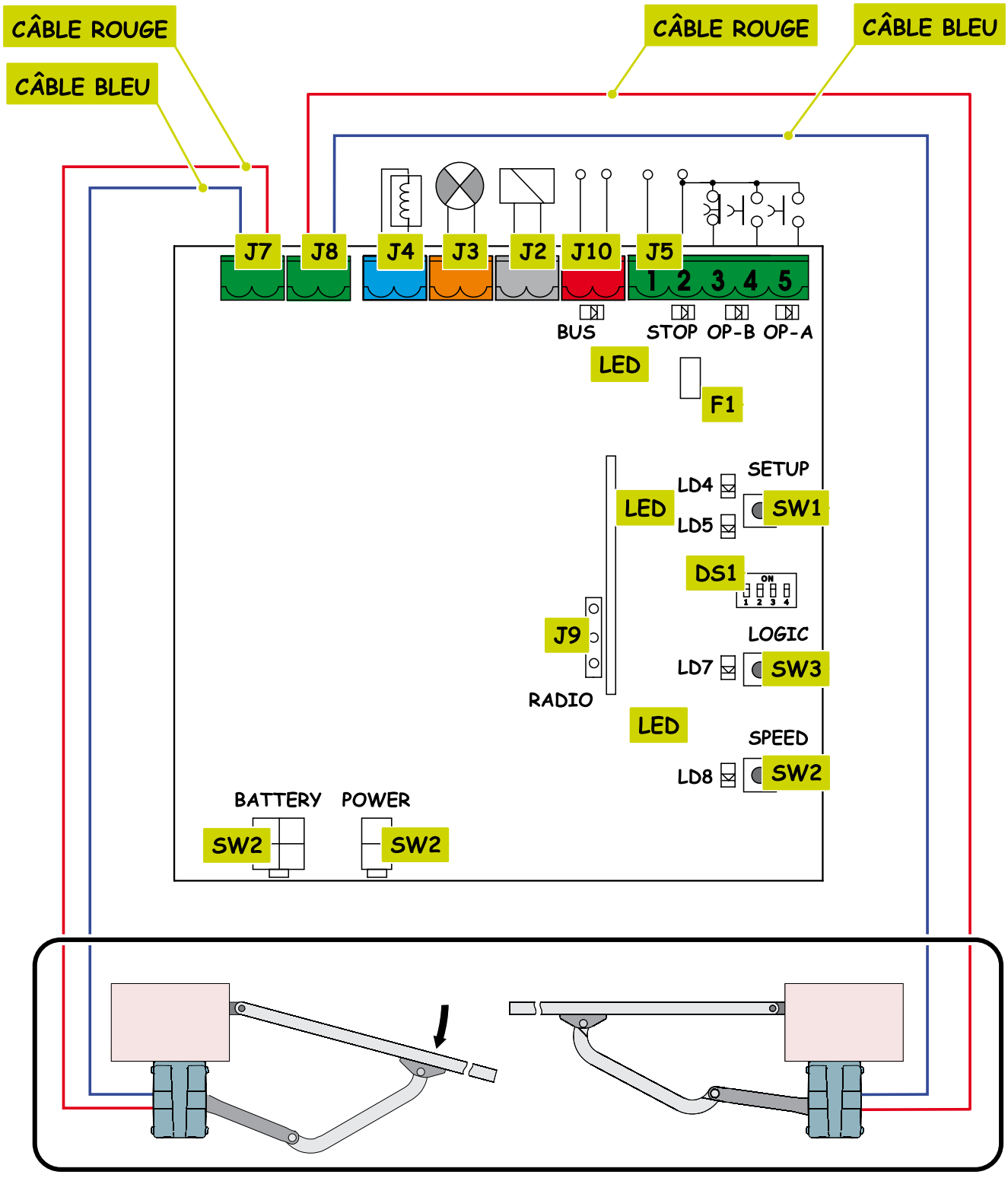

2ème CAS : LE VANTAIL DE DROITE S'OUVRE LE PREMIER VERS L'INTÉRIEUR

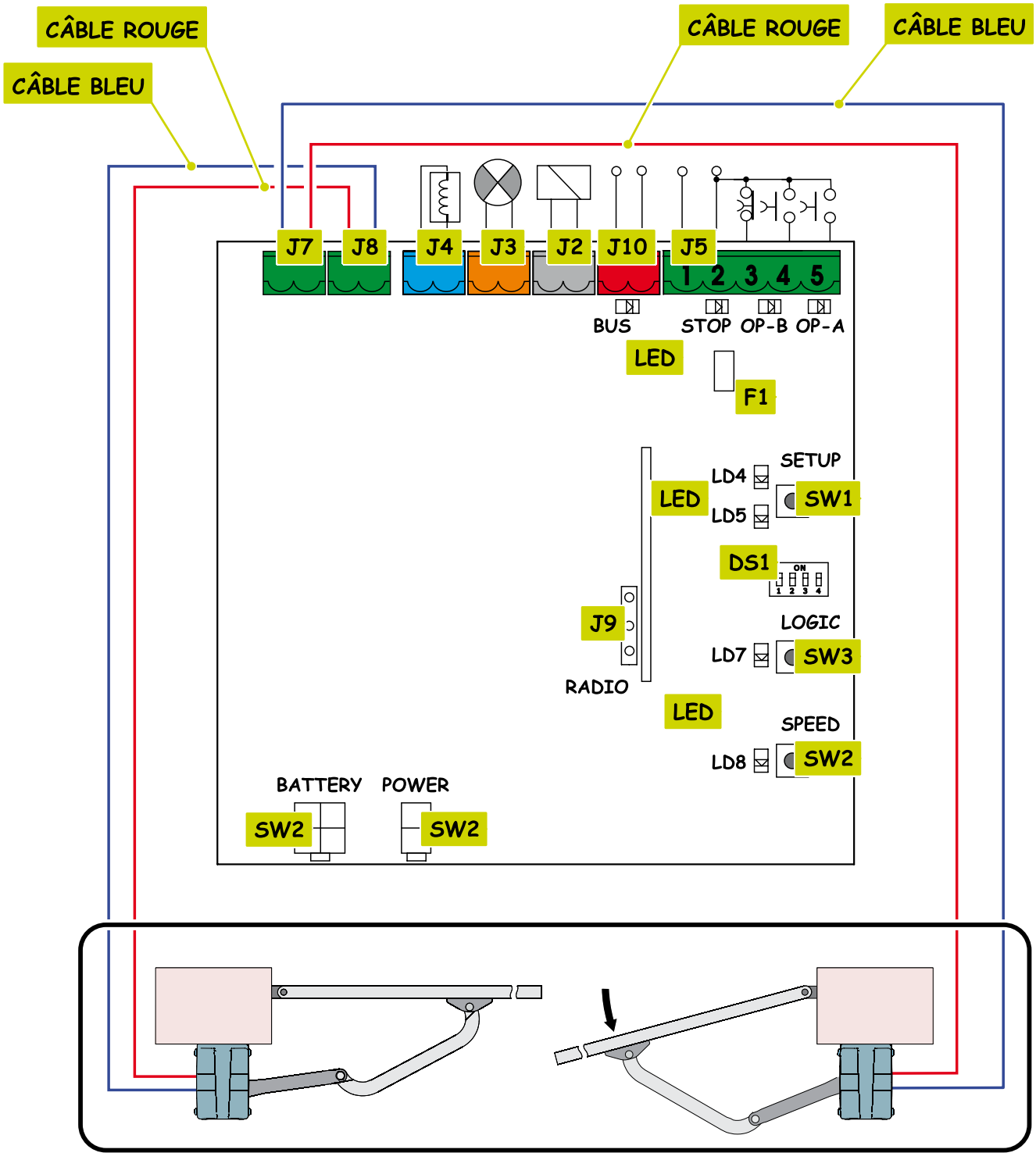

5.4 CÂBLAGE DES ACCESSOIRES

⚠ ***Il est impératif de protéger les entrées de câbles par des presses ètoupes ou en siliconant.***

5.4.1 SÉLECTEUR À CLÉ (EN OPTION)

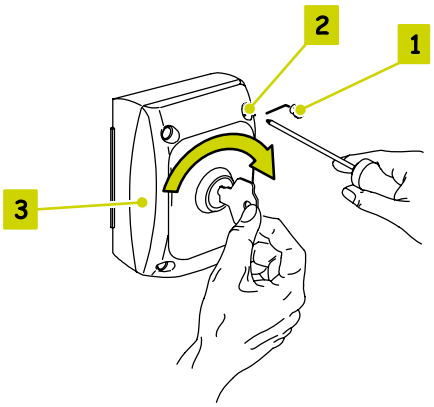

A Enlever les bouchons 1 et dévisser les vis 2.
B Tourner la clé en sens horaire.
C Enlever le couvercle 3.

CONNEXION POUR L'OUVERTURE DES 2 VANTAUX SUR LE BORNIER J5

Connecter aux bornes (OPEN A - GND) le sélecteur à clé qui, en actionnant un contact, génère une impulsion d'ouverture totale du portail. Utiliser un câble de 0,5 mm² ou un câble téléphonique.

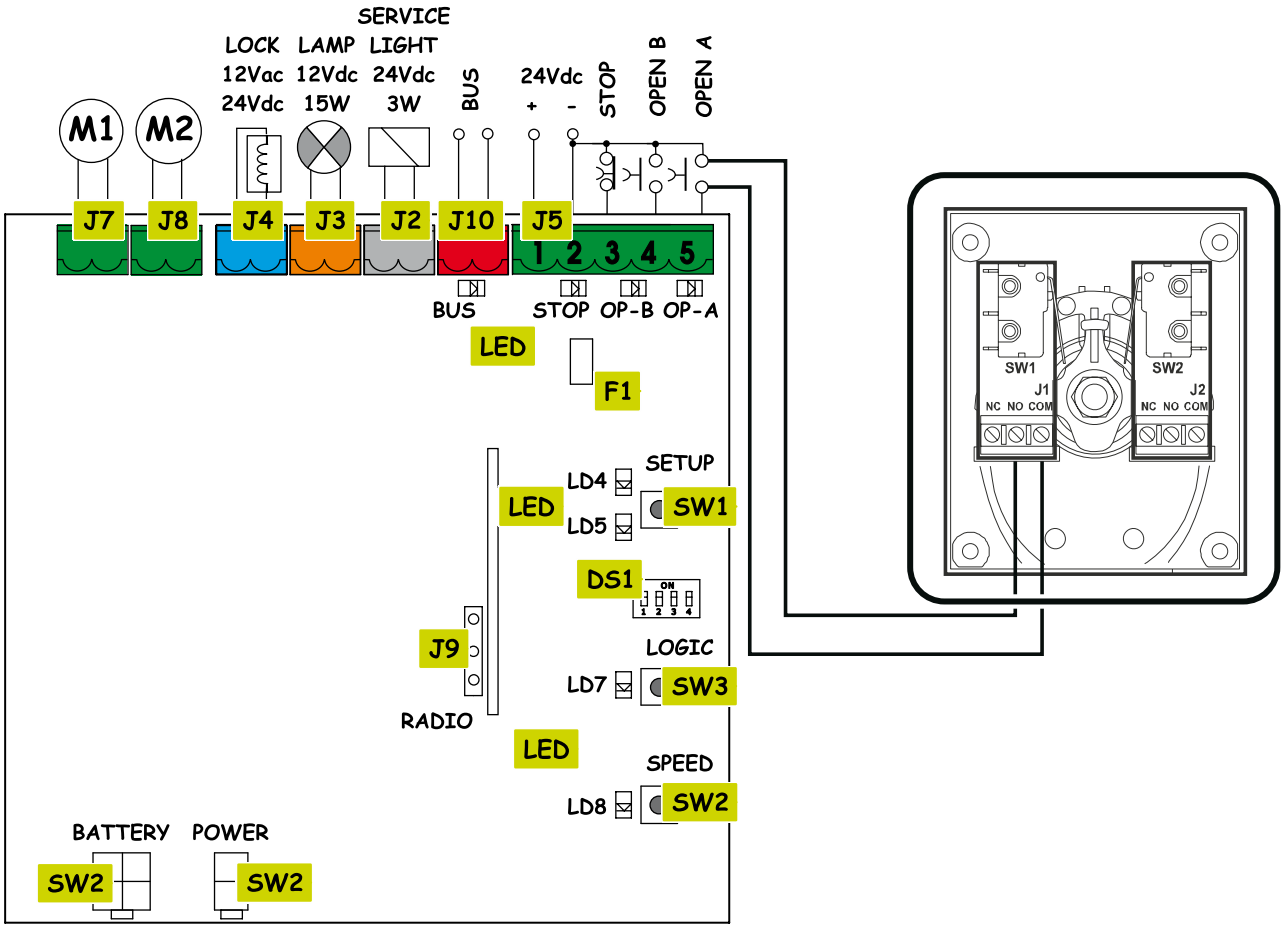

CONNEXION POUR L'OUVERTURE PIÉTONNE, (VANTAIL 1) SUR LE BORNIER J5

Connecter aux bornes (OPEN B - GND) le sélecteur à clé qui, en actionnant un contact, génère une impulsion d'ouverture totale du portail. Utiliser un câble de 0,5 mm² ou un câble téléphonique.

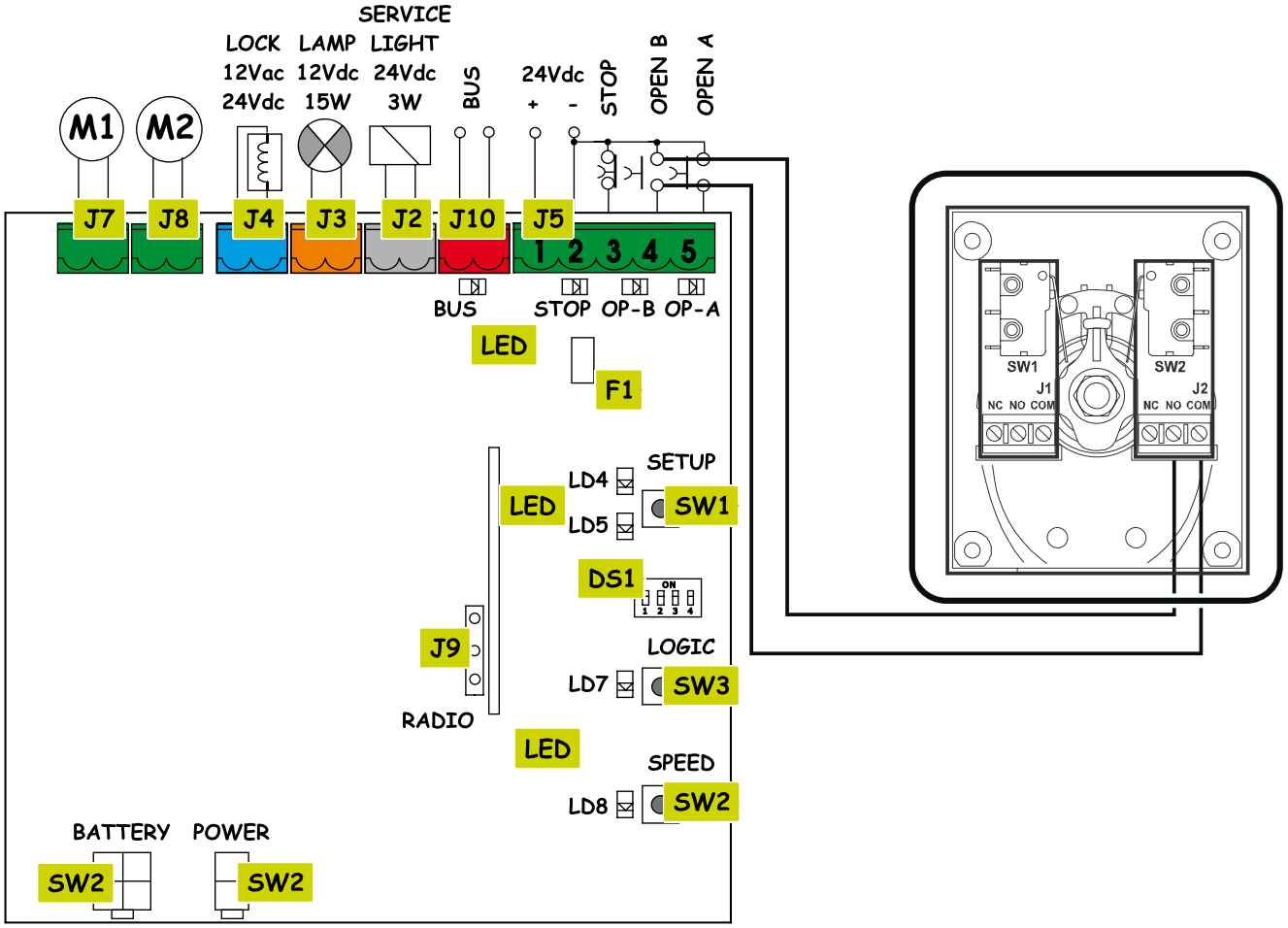

5.4.2 DISPOSITIF DE SIGNALISATION LUMINEUX

A Démonter la calotte 1 de la base de la calotte 2 en agissant avec un tournevis et tourner simultanément la calotte 1 en sens inverse horaire.

B Avec un tournevis, casser le bouchon 3 pour le passage des câbles sur la base de la calotte 2 et les trous du guide-câble 4.

⚠ ***Le guide-câble est disposé pour le seul passage des fils; le passage du câble entier est impossible.***

C Positionner le guide-câble dans le trou libéré.

D Connecter le câble aux bornes de la platine de la lampe 5 d'après le schéma.

⚠ ***Il n'est pas nécessaire de respecter la polarité sur la borne.***

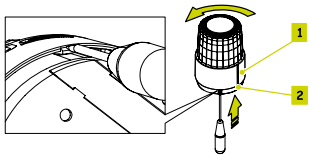

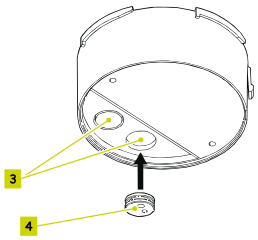

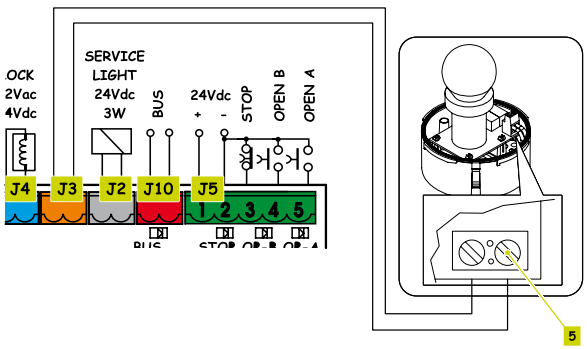

5.4.3 PHOTOCELLULES

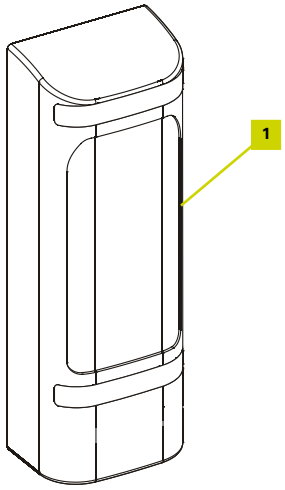

A Enlever le couvercle antérieur 1.

INSTALLATION DES PHOTOCELLULES

⚠ ***Il est préconisé de placer les cellules à 40 cm du sol et à 10 cm minimun du portail.***

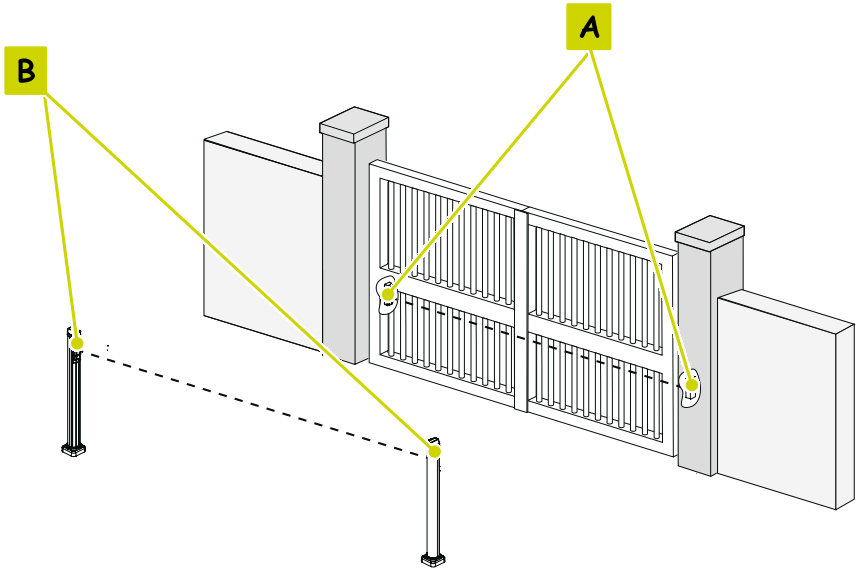

A Paire de photocellules EXTERNES. Si elle est engagée durant la fermeture du portail, celle-ci en provoque l'inversion jusqu'à l'arrêt mécanique d'ouverture, sans invalider la refermeture automatique si elle a été validée.

B Paire de photocellules INTERNES. Si elle est engagée durant l'ouverture ou la fermeture du portail, celle-ci en provoque le blocage jusqu'au désengagement. Après quoi le portail continue en ouverture, jusqu'à l'arrêt mécanique d'ouverture, sans invalider la refermeture automatique si elle a été validée.

⚠ ***Toujours couper le courant avant tout type d'intervention sur l'armoire électronique (connexions, entretien)***

CONNEXION DES PAIRES DE PHOTOCELLULES

A Connecter les câbles électriques aux bornes spécifiques d'après le schéma.

⚠ ***Utiliser un câble de 0,5 mm²***

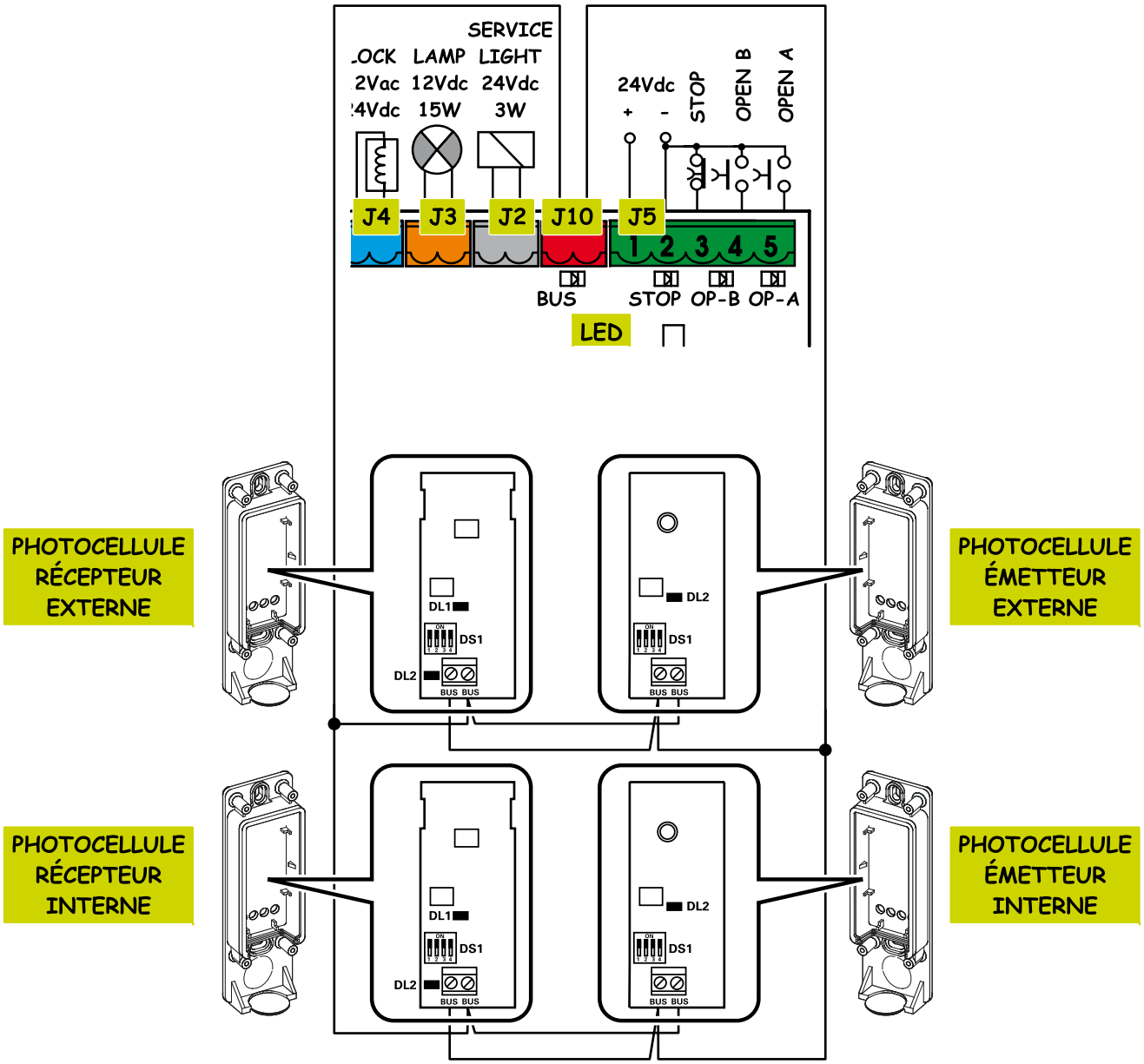

ADRESSAGE DES PHOTOCELLULES

⚠ ***Il est important de donner la même adresse à l'émetteur et au récepteur.***

Si l'on n'utilise pas les photocellules, le connecteur "BUS" (J10) doit rester libre.

Le tableau indique les programmations du dip-switche DS1 A à l'intérieur de l'émetteur et du récepteur

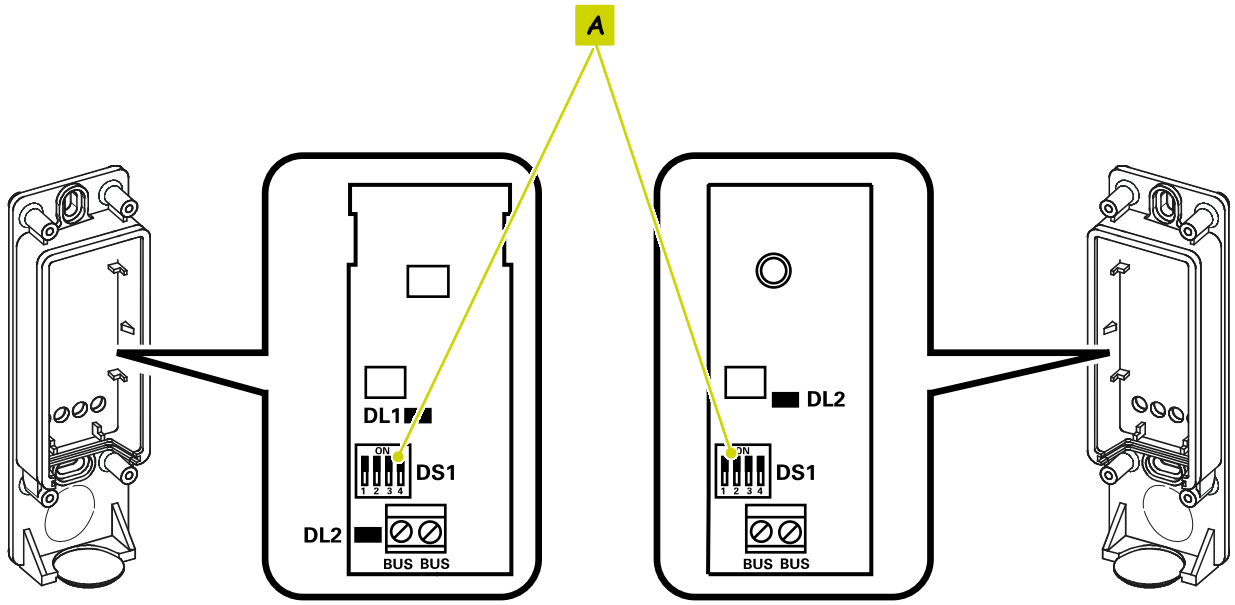

	DIP 1	DIP 2	DIP 3	DIP 4
Fonctionnement des photocellules EXTERNES	ON	OFF	OFF	OFF
Fonctionnement des photocellules INTERNES	OFF	ON	OFF	OFF

MÉMORISATION DES PHOTOCELLULES

La procédure est la suivante:

1 Installer et programmer les photocellules avec l'adresse indiquée dans le tableau.

2 Mettre la platine sous tension, en veillant à connecter d'abord l'alimentation principale (sortie du transformateur) puis les batteries éventuelles.

3 Appuyer rapidement sur le bouton-poussoir SW1 (SETUP) pour exécuter l'apprentissage. La LED "BUS" clignotera brièvement.

⚠ ***La platine a mémorisé les photocellules.***

Suivre les indications du tableau suivant pour contrôler le bon état de la connexion.

DESCRIPTION DE LA LED "BUS"	
Allumée fixe	Fonctionnement régulier (LED allumée même en l'absence de photocellules)
Clignotement lent	Au moins une photocellule engagée ou non alignée
Éteinte (flash rapide toutes les 2,5 s)	Ligne des photocellules en court-circuit
Clignotement rapide	Erreur relevée au moment de la connexion des photocellules, répéter la procédure de saisie. Si l'erreur se reproduit, contrôler que sur l'installation la même adresse n'appartient pas à plus d'une photocellule (voir également les instructions relatives aux accessoires)

5.4.4 BRANCHEMENT DU CLAVIER CODÉ (EN OPTION)

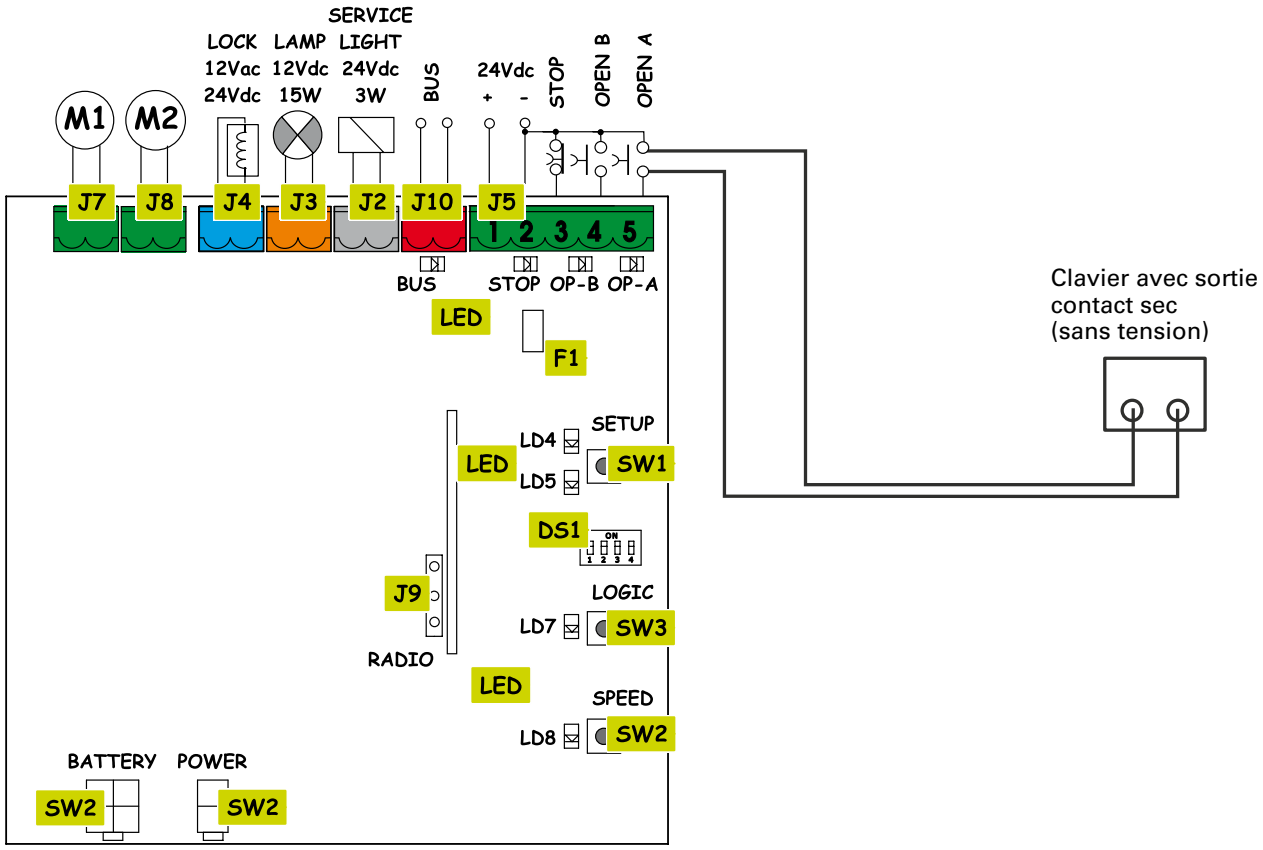

5.4.5 CONNEXION DES BATTERIES

Le kit des batteries tampon permet d'actionner l'automatisme même en cas de coupure de courant. Le logement des batteries prévu est un boîtier situé à l'intérieur de l'opérateur.
Pour l'installation, faire référence aux instructions spécifiques.

⚠ ***Les batteries entrent en fonction en cas de coupure de courant. Durant le fonctionnement à batteries, la lampe clignote rapidement, et durant le fonctionnement avec le transformateur de réseau, la lampe clignote lentement.***

⚠ ***Durant le fonctionnement à batteries, tous les accessoires BUS de sécurité seront mis hors tension pour économiser de l'énergie. Une commande d'OPEN les activera de nouveau.***

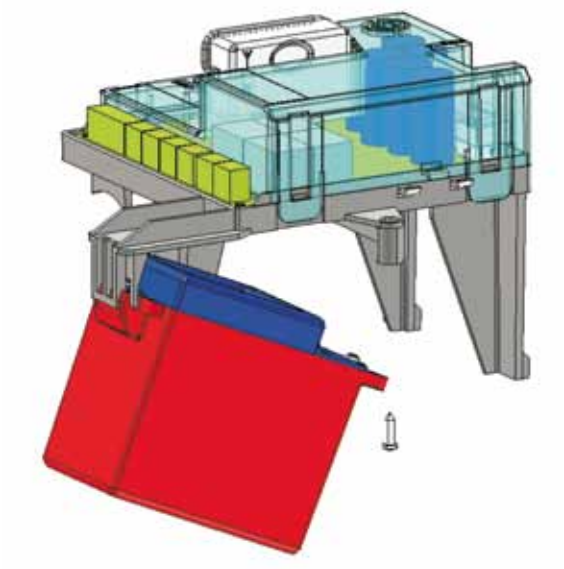

5.4.6 CONNEXION DU RÉCEPTEUR RADIO

Le boîtier électronique est munie d'un système de décodage bicanal intégré qui permet de mémoriser, par l'intermédiaire d'un récepteur radio et de télécommandes et de claviers, l'ouverture totale (OPEN A) et l'ouverture partielle (OPEN B) de l'automatisme.

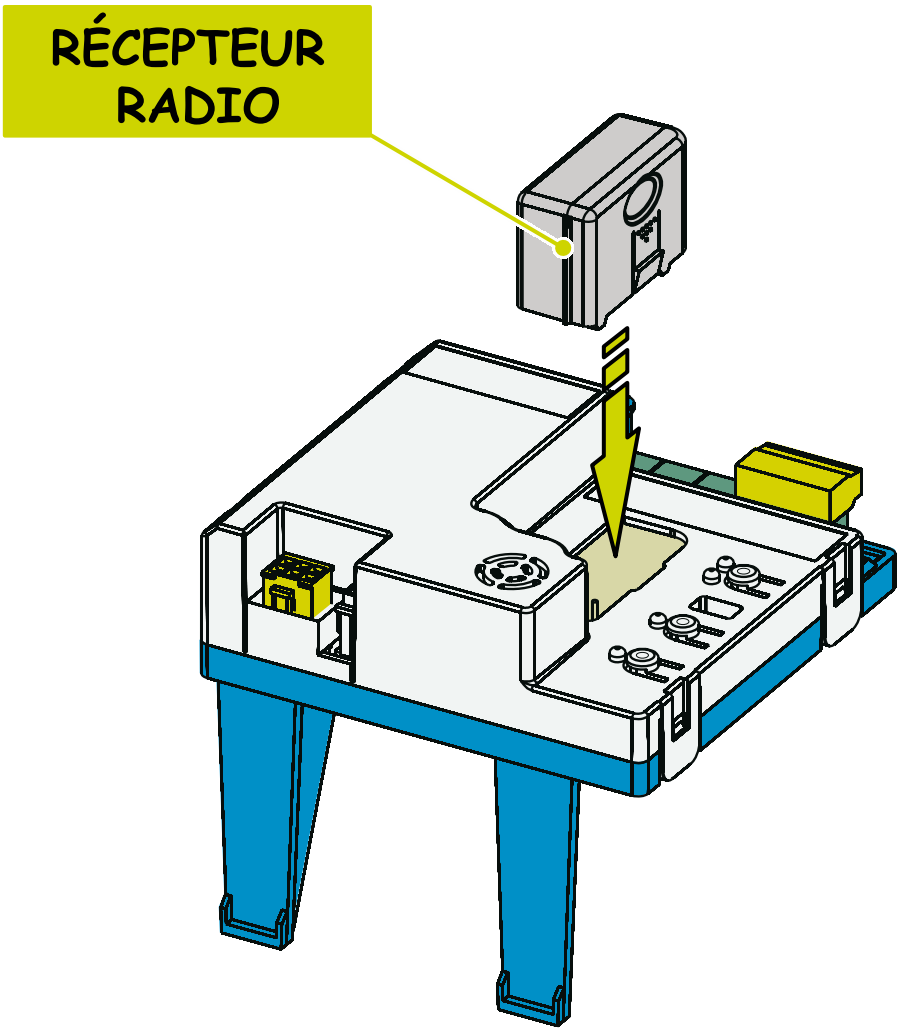

5.5 PROGRAMMATION RADIO

Les touches P1, ou sont utilisées pour l'ouverture totale.

Les touches P3, ou sont utilisées pour l'ouverture d'un vantail (ouverture piétonne).

DIAG42ACK

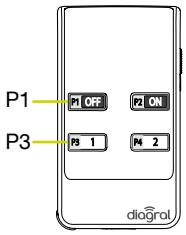

DIAG43MCX

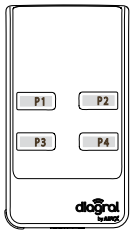

DIAG44ACX

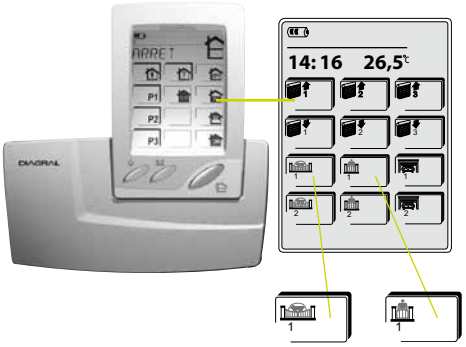

DIAG45ACX

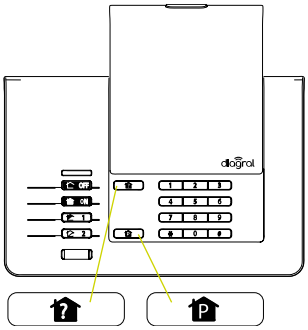

ATTENTION

- **Pour le clavier DIAG45ACX, les touches pilotant l'automatisme doivent être reprogrammées avec les n° de commandes 51 (pour l'ouverture totale) et 53 (pour l'ouverture partielle).**
  Dans notre exemple la touche sera utilisée pour l'ouverture totale, la touche pour l'ouverture partielle.

A. Mettre le clavier en mode installation en composant sur le clavier :

**B. Programmer la touche **

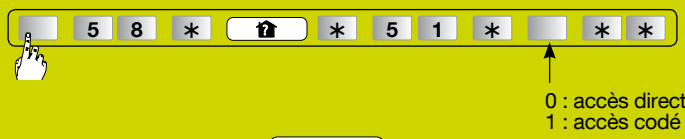

**C. Programmer la touche **

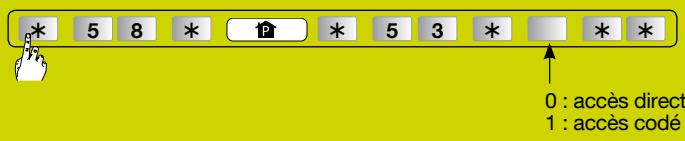

- **Pour le clavier DIAG44ACX, la page ouvrant doit être programmée sur la configuration 1,3,4,5,7 ou 8 (cf. : Guide d'installation du clavier).**

5.5.1 APPRENTISSAGE DU CLAVIER OU DE LA TÉLÉCOMMANDE

ATTENTION
• Pour la télécommande DIAG42ACK, le curseur doit être en position basse.

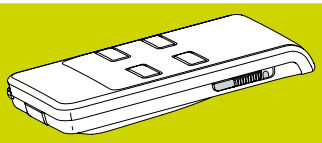

• Les claviers DIAG44ACX et DIAG45ACX doivent être en mode installation (cf. : Guide d'installation de ces produits).

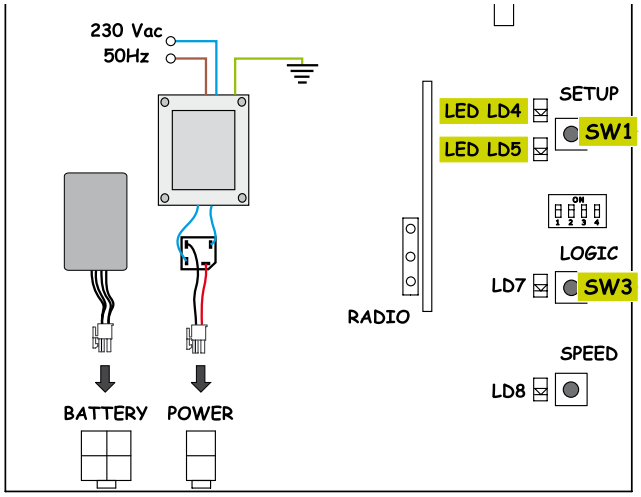

A Mettre le système sous tension.

B Appuyer sur la touche P1 de la télécommande
ou
sur la touche du clavier DIAG45ACX
ou
sur la touche puis sur la touche du clavier DIAG44ACX

jusqu'à ce que la LED LD4 s'allume en fixe.

C Relâcher l'appui. Le produit est appris.

5.5.2 APPRENTISSAGE D'UNE AUTRE TÉLÉCOMMANDE OU D'UN AUTRE CLAVIER ACQUIS PAR LA SUITE

ATTENTION
• Pour la télécommande DIAG42ACK, le curseur doit être en position basse.

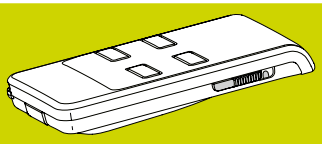

• Les claviers DIAG44ACX et DIAG45ACX doivent être en mode installation (cf. : Guide d'installation de ces produits).

Il est possible d'apprendre un maximum de 16 télécommandes et/ou claviers au récepteur.

A Prendre un produit déjà appris et :
Appuyer sur la touche P1 de la télécommande
ou
sur la touche du clavier DIAG45ACX
ou
sur la touche puis sur la touche du clavier DIAG44ACX

jusqu'à ce que la LED LD4 clignote. Relâcher l'appui.

B Appuyer sur la touche P1 de la télécommande
ou
sur la touche du clavier DIAG45ACX
ou
sur la touche puis sur la touche du clavier DIAG44ACX

du nouveau produit à apprendre, jusqu'à ce que la LED LD4 s'allume en fixe.

C Relâcher l'appui. Le produit est appris.

5.5.3 EFFACEMENT DES APPAREILS APPRIS

A Appuyer sur les boutons SW1 et SW3 jusqu'à ce que les LEDs LD4 et LD5 s'allument en fixe puis s'éteigne.
B Relâcher l'appui sur les 2 boutons. La mémoire est effacée.

5.6 PROGRAMMATION DE LA CARTE

5.6.1 PROGRAMMATION DE LA LOGIQUE DE FONCTIONNEMENT

La logique de fonctionnement peut être sélectionnée à tout moment en appuyant sur le bouton-poussoir SW3.
La logique sélectionnée est ensuite affichée par la LED LD7::

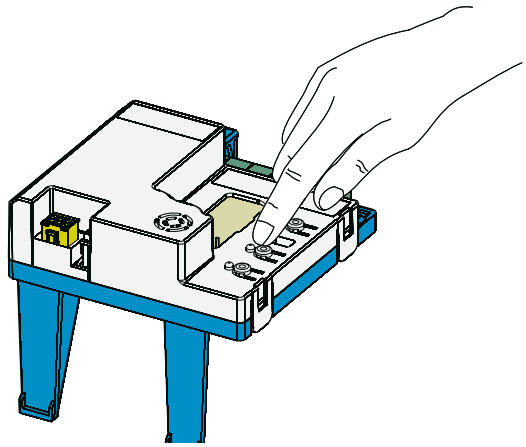

LED allumée = logique AUTOMATIQUE PAS À PAS (AP)
LED éteinte = logique SEMI-AUTOMATIQUE PAS À PAS (EP)

LED allumée = logique AUTOMATIQUE PAS À PAS (AP)
LED éteinte = logique SEMI-AUTOMATIQUE PAS À PAS (EP

5.6.2 PROGRAMMATION DE LA VITESSE DE FONCTIONNEMENT

La vitesse de fonctionnement peut être réglée à tout moment en appuyant sur le bouton-poussoir SW2.
La logique sélectionnée est ensuite affichée par la LED LD8:

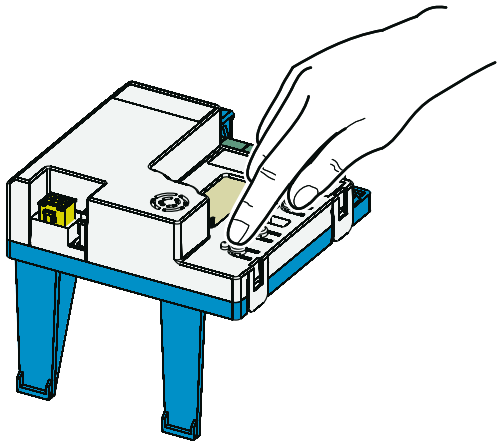

LED allumée = GRANDE vitesse (13°/s)
LED éteinte = vitesse FAIBLE (10 °/s)

5.6.3 VÉRIFICATION DES LEDS DE LA PLATINE

Le tableau ci-après indique l'état des LEDs par rapport à l'état des entrées (on indique en caractères gras la condition d'automatisme arrêté au repos).
Vérifier l'état des LEDs de signalisation d'après le tableau suivant.

FONCTIONNEMENT DES LEDS DE SIGNALISATION DE L'ÉTAT DES ENTRÉES		
LED	ALLUMÉE (contact fermé)	ÉTEINTE (contact ouvert)
STOP	**Commande inactive**	Commande active
OPEN A	Commande active	**Commande inactive**
OPEN B	Commande active	**Commande inactive**
BUS	Vedi par. 5.4.3	

5.6.4 PROGRAMMATION DES DIP-SWITCHES

Le tableau suivant indique le réglage du dip-switche DS1 pour la programmation de la force, de l'antivent et du coup d'inversion (on indique en caractères gras les réglages par défaut).

⚠ ***Si l'on connecte une électroserrure à la borne J4, positionner le DS4 sur ON pour valider le coup d'inversion (avant l'ouverture, les moteurs poussent en fermeture, facilitant le décrochage de l'électroserrure).***

⚠ ***En réglant le dip-switche DS3 sur ON, on active une fonction spéciale antivent qui permet de réduire au minimum les inversions indésirables dues aux rafales de vent.***

5.6.5 PRÉCLIGNOTEMENT

PROGRAMMATION DS1				
DS1	**DS2**	**DS3**	**DS4**	**DESCRIPTION**
ON	OFF			Force basse
OFF	OFF			Force Moyenne-Basse
OFF	ON			Force Moyenne-Haute
ON	ON			Force Haute
		ON		Antivent ON
		OFF		Antivent OFF
			ON	Coup d'inversion ON
			OFF	Coup d'inversione OFF

On peut activer et désactiver la fonction de préclignotement (suite à une commande d'OPEN, l'armoire active la lampe clignotante pendant 3 secondes avant de commencer le mouvement) en agissant comme suit:.

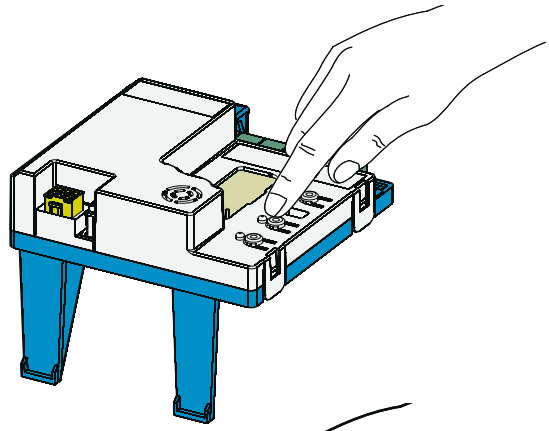

1 Appuyer pendant au moins 5 s sur la touche LOGIC (SW3) pour activer le préclignotement.

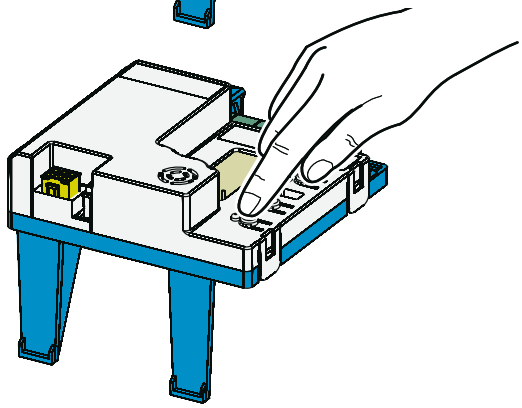

2 Appuyer pendant au moins 5 s sur la touche SPEED (SW2) pour désactiver le préclignotement.

⚠ ***Dans les deux cas, vérifier que la LED relative à la touche enfoncée ne change pas d'état; dans le cas contraire, on a modifié la fonction relative à la touche et non le préclignotement***

5.7 DÉTECTION D'UN OBSTACLE ÉLECTRONIQUE

Cette centrale est munie d'un système électronique de détection des obstacles.

⚠ ***Ce système est important pour la sécurité. Son étalonnage est effectué automatiquement durant le SETUP.***

Elle est active en fermeture et en ouverture sur les deux vantaux; lorsqu'elle intervient, elle inverse le mouvement du portail sans invalider la refermeture automatique, si elle avait été validée.
Si elle intervient deux fois de suite, la centrale se place en "STOP" en invalidant toute fonction automatique, car deux inversions consécutives signifient que l'obstacle persiste et toute autre manœuvre risque d'être dangereuse. Une fois l'obstacle éliminé, appuyer sur la touche P1 de la télécommande et la centrale reprend le cycle mémorisé.

A Obstacle
B Mouvement du portail
C Mouvement exécuté par le système électronique anti-écrasement

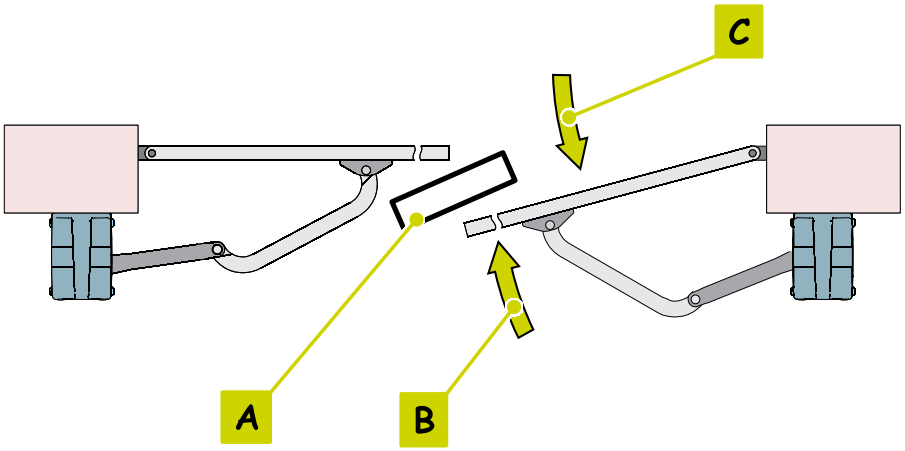

5.8 PROGRAMMATION DE LA COURSE DU PORTAIL

⚠ ***Pour la mise en fonction de l'automatisme, exécuter un cycle de programmation.***

⚠ ***Durant la procédure de programmation, ne pas interrompre les photocellules, car leur interruption provoque l'arrêt immédiat des vantaux. Pour terminer la procédure, exécuter l'apprentissage depuis le début.***

Lorsqu'on met la platine sous tension alors qu'aucun cycle de programmation n'a encore été effectué, les LEDs LD4 et LD5 commencent à clignoter lentement pour signaler la nécessité d'exécuter un cycle de programmation.
Pour programmer la course du portail, procéder comme suit:

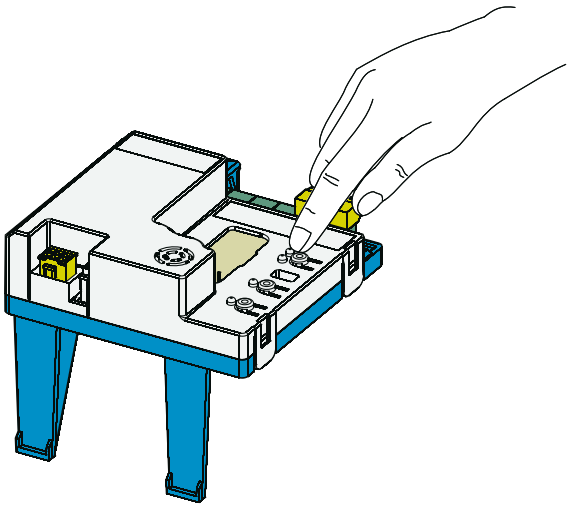

1 Amener manuellement les vantaux à mi-ouverture, en déverrouillant (par. 3.3.3) et en rebloquant (par. 3.3.10) les opérateurs.
2 Maintenir le bouton-poussoir SETUP (SW1) enfoncé jusqu'à ce que les 2 LEDs adjacentes (LD4 et LD5) s'allument fixes.
3 Relâcher le bouton-poussoir SETUP, les LEDs LD4 et LD5 commencent à clignoter rapidement.
4 Le vantail 2 (s'il est présent) commence le mouvement de fermeture en s'arrêtant contre la butée mécanique de fermeture.
5 Le vantail 1 commence le mouvement de fermeture en s'arrêtant contre la butée mécanique de fermeture.
6 Le vantail 1 commence le mouvement d'ouverture.
7 Le vantail 2 (s'il est présent) commence le mouvement d'ouverture après un retard fixe
8 Les vantaux 1 et 2 (si présent) s'arrêtent contre la butée mécanique d'ouverture.
9 Attendre que les LEDs LD4 et LD5 s'éteignent, indiquant que la procédure de programmation est terminée.
10 Appuyer sur la touche P1 de la télécommande pour provoquer la fermeture du portail.

⚠ ***Lorsque la procédure de programmation est lancée, inverser les câbles d'alimentation des moteurs si les vantaux au point 4 et 5 ouvrent au lieu de fermer.***

⚠ ***Les espaces de ralentissement, les retards de vantail en ouverture et fermeture et le temps de pause (30 s, avec logique AP) sont prédéterminés par la platine et ne peuvent pas être modifiés.***

5.8.1 LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT

LOGIQUE "AP"	IMPULSIONS					
ÈTAT AUTOMATISME	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP
FERMÉ	ouvre et referme après le temps de pause	ouvre le vantail dégagé et ferme après le temps de pause	aucun effet (OPEN inhibé)	aucun effet (OPEN inhibé)	aucun effet	aucun effet (OPEN inhibé)
EN OUVERTURE	bloque le fonctionnement [a]	bloque le fonctionnement	bloque le fonctionnement	inverse en fermeture (mémorise OPEN)	aucun effet	bloque et au désengagement ouvre (OPEN bloque - mémorise CLOSE)
OUVERT EN PAUSE	bloque le fonctionnement [a]	bloque le fonctionnement	bloque le fonctionnement	aucun effet	recharge le temps de pause (CLOSE inhibé)	recharge le temps de pause (CLOSE inhibé)
EN FERMETURE	reouvre immédiatement les vantaux	reouvre immédiatement les vantaux	bloque le fonctionnement	aucun effet	inverse en ouverture	bloque et au désengagement ouvre (OPEN bloque - mémorise CLOSE)
BLOQUÉ	ferme les vantaux	ferme les vantaux	aucun effet (OPEN/CLOSE inhibés)	aucun effet (OPEN inhibé)	aucun effet (CLOSE inhibé)	aucun effet (OPEN/CLOSE inhibés)

LOGIQUE "EP"	IMPULSIONS					
ÈTAT AUTOMATISME	OPEN A	OPEN B	STOP	FSW OP	FSW CL	FSW CL/OP
FERMÉ	ouvre les vantaux	ouvre le vantail dégagé	aucun effet (OPEN inhibé)	aucun effet (OPEN inhibé)	aucun effet	aucun effet (OPEN inhibé)
EN OUVERTURE	bloque le fonctionnement [a]	bloque le fonctionnement	bloque le fonctionnement	inverse immédiatement en fermeture	aucun effet	bloque et au désengagement ouvre (OPEN bloque - mémorise CLOSE)
OUVERT	referme immédiatement les vantaux [a]	referme immédiatement les vantaux	aucun effet (OPEN/CLOSE inhibés)	aucun effet	aucun effet (CLOSE inhibé)	aucun effet (OPEN/CLOSE inhibés)
EN FERMETURE	bloque le fonctionnement	bloque le fonctionnement	bloque le fonctionnement	aucun effet	inverse en ouverture	bloque et au désengagement ouvre (OPEN bloque - mémorise CLOSE)
BLOQUÉ	reprend le mouvement en sens inverse ferme toujours après le STOP	reprend le mouvement en sens inverse ferme toujours après le STOP	aucun effet (OPEN/CLOSE inhibés)	aucun effet (OPEN inhibé)	aucun effet (CLOSE inhibé)	aucun effet (OPEN bloque - mémorise CLOSE)

⚠ ***Si le cycle a commencé par un OPEN B (ouverture partielle), une impulsion d'OPEN A actionne les 2 vantaux en ouverture.***

6. MONTAGE DU CARTER

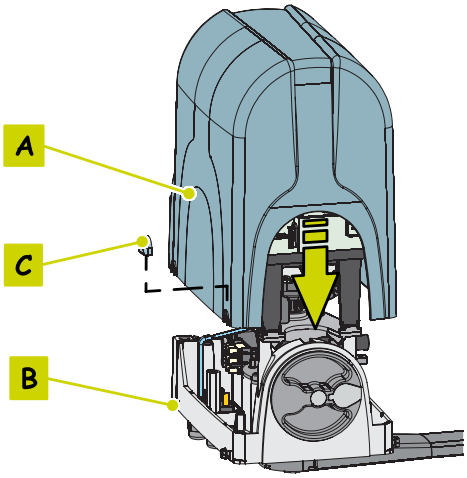

Monter le carter supérieur A avec les quatre vis de fixation B. Après le blocage, utiliser les caches de protection C à appliquer sur les vis.

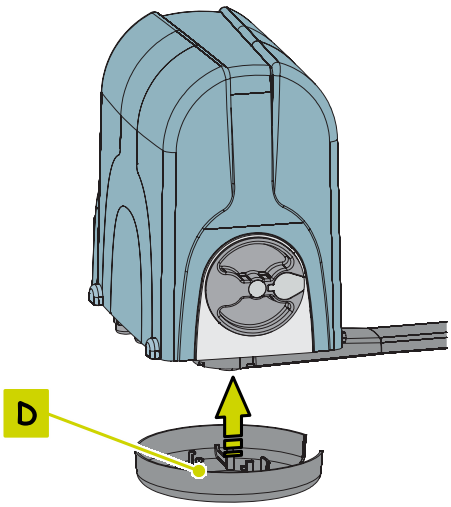

Par une légère pression verticale, monter le carter inférieur D d'après le schéma, en veillant à orienter l'ouverture pour la sortie du bras du bon côté

7. GARANTIE

Sauf exclusion de certains matériels ou de certains composants de matériels, DIAGRAL octroie à la délivrance du bien une garantie contractuelle inextensible de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.
Il est précisé que la facture d'achat du matériel devra impérativement être conservée afin de justifier de la période de garantie.
La garantie ne porte que sur les produits DIAGRAL, commercialisés par ATRAL SYSTEM, et non aux alimentations (batteries, piles et blocs lithium) et autres consommables (tels que ampoules, lampes, huiles, fusibles ...).
Certains produits ou accessoires tels que transformateurs, câbles de liaison, accessoires d'équipement de systèmes de motorisation, antennes, batteries de secours (liste non exhaustive), peuvent ne pas bénéficier de la garantie.
La garantie porte sur tout matériel qui dysfonctionne, dès lors que ce dysfonctionnement ne provient pas ou n'est pas la résultante de :

- des contraintes propres au site à équiper, qui restreignent ou nuisent aux transmission radio,
- du non respect des consignes d'installation ou de maintenance spécifiées par DIAGRAL, ou erreur de manipulation ou de branchement en cours d'installation,
- d'un usage anormal ou non conforme des produits aux spécifications de DIAGRAL,
- de la négligence ou défaut d'entretien de la part de l'utilisateur,
- de l'intervention ou transformation de quelque nature qu'elle soit en dehors de toute instruction donnée par DIAGRAL,
- de détériorations résultant d'une installation effectuée avec des dispositifs ou périphériques d'une autre marque que DIAGRAL,
- d'une dégradation par chute, choc ou par immersion,
- d'une utilisation d'alimentation autre que celle indiquée par DIAGRAL,
- de dommages ou avaries causés par le transport,
- de conditions d'utilisation particulières telles que ambiance humide ou poussiéreuse, température élevée au-delà des spécifications de fonctionnement du fabricant, émanations chimiques, etc...
- d'une catastrophe naturelle, émeutes ou vandalisme, ainsi que dans tous les cas où un évènement postérieur à la vente indépendant de la volonté de DIAGRAL, irrésistible, et dont elle ne pouvait raisonnablement être tenue de prévoir ni la survenance ni les effets, interdirait l'exécution de ses obligations essentielles,
- de phénomène atmosphérique ou détériorations causées par l'environnement extérieur tels qu'infiltration, pluie, foudre, condensation, insectes, animaux, surtension.

Le bénéfice de la garantie est exclusivement réservé aux territoires suivants : pays de l'Union Européenne, Norvège et Suisse.
Indépendamment de la garantie contractuelle consentie, ATRAL SYSTEM est tenu des défauts de conformité du bien au contrat, et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code Civil.
À cet égard, il est rappelé les articles suivants :

- Article L211-4 du Code de la Consommation : le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existants lors de la délivrance.
  Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation, lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat, ou a été réalisée sous sa responsabilité.
- Article L211-5 du Code de la Consommation : pour être conforme au contrat, le bien doit :
  1. Être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présenté à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle, présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.
  2. Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties, ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.
- Article L211-12 du Code de la Consommation : l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans, à compter de la délivrance du bien.
- Article 1641 du Code Civil : le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rende impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminue tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné aucun moindre prix s'il les avait connues.
- Article 1648 alinéa 1 du Code Civil : l'action résultant des vices rédhibitoires doit être intenté par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Pour la mise en œuvre de la garantie, l'utilisateur doit contacter la société DIAGRAL dont les coordonnées sont les suivantes :

DIAGRAL est une marque de la société ATRAL SYSTEM
ATRAL SYSTEM
SAS au capital de 252 320 euros inscrite au RCS de Grenoble sous le numéro 311586382
Rue du Pré de l'Orme, 38926 CROLLES CEDEX
Tél. : 0 825 051 809 (0,15 €TTC/min depuis un poste fixe)

DIAGRAL exposera alors les conditions de retour de la mise en œuvre de sa garantie.
La garantie donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.
Tout produit ayant fait l'objet d'un échange devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.
Tout produit échangé sous garantie, bénéficie de la durée de garantie restant du produit d'origine.
En application de l'article L111-2 du Code de la Consommation, les pièces indispensables à l'utilisation du bien seront disponibles durant la période de garantie.
Enfin, DIAGRAL précise que dans le souci d'améliorer ses produits, elle se réserve le droit de les modifier sans préavis.

Destination des produits :
Les matériels commercialisés par DIAGRAL sont conçus pour contribuer à la protection et au confort d'habitations en résidentiel et de certains locaux professionnels tels qu'ils sont déterminés dans la documentation fournie par DIAGRAL, ou pour contribuer à la protection et au bien-être des personnes, dans les limites techniques et d'environnement décrites dans la documentation fournie par DIAGRAL et recommandées par le revendeur.

Marquage CE et Réglementation :
Les produits commercialisés par DIAGRAL sont conformes aux exigences essentielles des directives européennes qui les concernent.
Le marquage CE atteste de la conformité des produits à ces directives et aux normes qui définissent les spécifications techniques à respecter.

Réseaux de communication (indisponibilité) :
DIAGRAL rappelle à l'utilisateur que ses systèmes fonctionnent grâce aux réseaux de communication radio et électriques (IP, Bluetooth, GSM, GPRS, WIFI, Courants Porteurs en Ligne (CPL), etc.).
La gestion de ces réseaux de communication privés ou non, n'étant pas assurée par DIAGRAL, qui n'en a aucune maîtrise, celle-ci rappelle aux utilisateurs qu'elle ne peut en garantir leur disponibilité à 100%.
DIAGRAL attire donc l'attention de l'utilisateur sur le fait qu'une indisponibilité qui apparaîtrait sur ces réseaux pourrait avoir comme conséquence une indisponibilité de ses propres systèmes.
Dans une telle situation, indépendante de sa volonté, DIAGRAL indique que ni sa responsabilité, ni celle du fabricant ne pourrait être engagée.

Conditions d'application de la garantie et du service après-vente :
Les développements qui suivent ont pour objet de vous exposer les règles de mise en œuvre de la garantie contractuelle et du service après-vente.
En respectant sa disposition, vous simplifierez la gestion de vos retours et vous pourrez profiter pleinement des avantages de la garantie et de notre service après-vente.

Rappel :
La garantie consentie aux utilisateurs donne droits au choix de DIAGRAL, à l'échange standard ou à la réparation.
Pour les conditions, et modalités de la garantie, se reporter au texte de garantie applicable à votre système.
Les prestations réalisées par DIAGRAL, autres que celles consenties au titre de la garantie contractuelle, relèvent du service après-vente et sont payantes.
Tout produit ayant fait l'objet d'un échange au titre de la garantie devient la propriété définitive et irrévocable de DIAGRAL.

Procédure à suivre :
Lorsque vous constatez le dysfonctionnement d'un produit, vous devez impérativement en faire vérifier la réalité en contactant notre assistance technique au numéro de téléphone indiqué sur la notice d'installation du produit principal (coût de la communication précisé sur la notice).
Cette procédure, préalable et obligatoire, vous assure une gestion du dossier par les services compétents dans les meilleurs délais.
Si un retour du produit s'avère nécessaire, notre assistance technique vous communique un accord de retour (pour échange ou vérification) avec un numéro à inscrire de manière parfaitement lisible sur le colis.
Il est indispensable de toujours envoyer le matériel au service après-vente, accompagné de la copie de l'accord de retour, de la preuve d'achat (facture) et d'un bordereau lisiblement rempli précisant :
- le numéro ou la copie de l'accord de retour,
- vos coordonnées complètes,
- la copie de votre facture ou preuve d'achat avec la date d'achat,
- la description du matériel et le motif du retour,
- le nom de l'utilisateur.

Sous peine d'irrecevabilité de la demande, le matériel présumé défectueux doit nous être retourné complet avec son alimentation.
Les retours doivent être faits à l'adresse communiquée par l'assistance technique DIAGRAL lors du contact téléphonique préalable.

Important :
Les frais de port et les risques liés au transport sont toujours à la charge de l'expéditeur.
Notre responsabilité ne peut en aucun cas être engagée en cas d'incident survenant à cette occasion et notamment vol, perte, dégradation, destruction etc.
Les retours en port dû seront systématiquement refusés par nos services.
L'emballage des retours doit pouvoir résister aux contraintes de transport.
Tout matériel dégradé pendant le transport sera considéré comme hors garantie.
Tout colis présenté en mauvais état par le transporteur sera refusé par nos services.

Matériel sous garantie bénéficiant de la garantie légale de conformité ou de la garantie commerciale :
DIAGRAL octroie à partir de la délivrance au premier utilisateur la garantie contractuelle de trois (3) ans contre tout vice caché ou défaut de fabrication pour sa gamme de motorisations.
En cas de contestation sur la date de départ de la garantie contractuelle, celle-ci débutera à compter de la date de fabrication que le numéro de série de l'appareil permettra de déterminer.
Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel reconnu défectueux par notre assistance technique donne droit à l'échange standard ou à la réparation au choix de DIAGRAL.
Tout produit échangé sous garantie bénéficie de la durée de garantie restante du produit d'origine.
Tout appareil retourné sans accord de retour peut faire l'objet d'un renvoi à son expéditeur, aux risques de ce dernier. Il ne sera rééquipé d'aucun accessoire.
Tout appareil ayant fait l'objet d'un accord de retour pour vérification et qui sera reconnu en état de fonctionnement sera renvoyé tel quel à son expéditeur.

Matériel hors garantie :
Tant que la référence correspondante est commercialisée, tout matériel hors garantie peut faire l'objet d'une commande auprès d'un revendeur au choix de l'utilisateur selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.
Si l'assistance technique de DIAGRAL établit un accord de retour pour vérification, notre service après-vente établira alors soit un devis de réparation, soit un remplacement par un produit neuf facturé selon les conditions habituelles d'achat en vigueur.
En cas d'accord avec la proposition ainsi faite, vous devez impérativement retourner le double de ce devis, revêtu de la mention «bon pour accord», daté et signé dans un délai d'un (1) mois à compter de sa date d'établissement.

DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Fabricant : GENIUS

Adresse : Via Padre Elzi, 32
24050 Grassobbio BERGAMO - ITALIE

Déclare que : le Kit Orion DIAG08MPF

- est construit pour être incorporé dans une machine ou pour être assemblé à d'autres appareillages, afin de constituer une machine conforme aux termes de la Directive 2006/42/EC
- est conforme aux exigences essentielles de sécurité des directives CE suivantes :
  - 2006/95/EC Directive Basse Tension
  - 2004/108/EC Directive Compatibilité Électromagnétique
  - 99/05/EC R&TTE

Grassobbio, le 29 octobre 2010

L'Administrateur Délégué
D. Gianantoni

Nous apprécions vos suggestions
Si vous avez des remarques pour l'amélioration de nos guides et de nos produits, n'hésitez pas à nous les communiquer par écrit ou par e-mail (assistancetechnique@diagral.fr) en précisant la date d'achat du matériel. Nous vous en remercions par avance.

Pour obtenir des conseils lors de la pose de votre système ou avant tout retour de matériel,

contacter l'assistance technique Diagral au : **0 825 051 809**
depuis 1 poste fixe pour la France : 0,15 €/mn
pour les autres pays, se reporter au tarif en vigueur

Une équipe de techniciens qualifiés vous indiquera la procédure à suivre la mieux adaptée à votre cas.
Vous trouverez sur notre site www.diagral.fr les réponses aux questions les plus fréquentes, les principales notices techniques...

0005810876 Rev.0 - 12.2010

diagral by ADYX